

MIDLAND WALWYN
LE SENS DES VALEURS «BLUE CHIP»
(418) 652-8011 / 1-800-463-8317
9.10%*
2 1/2 ans, garanti
10003 minimum
Épargne 100% au R.E.E.R. sans frais
*Taux sujet à changement

LE SOLEIL

Le choix «affaire»
(418) 624-7900
Parc industriel de Charlesbourg
Ville de **CHARLEBOURG**

JEUDI 5 JANVIER 1995

QUÉBEC, 99^e ANNÉE, N^o 7
44 PAGES, 3 CAHIERIS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,50 TPS 0,24 TVQ 0,24 3,98

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus TPS, TVQ
FLORIDE 1.50\$ US

50c Plus TPS, TVQ

LE MONDE



Moscou avertit cinq pays musulmans

Moscou ne veut plus de mercenaires musulmans en Tchétchénie où la population continue de subir les effets des combats et manque d'eau. C-1

LE SPORT

LNH: le sort de la saison connu samedi

Gary Bettman a annoncé la tenue d'une réunion des gouverneurs samedi, pour voter sur la nouvelle proposition soumise par les joueurs hier soir. S-4

Deuxième équipe québécoise au N.-B.

Moncton a accepté un projet d'expansion de la Ligue junior majeur du Québec qui aura ainsi deux concessions dans les Maritimes l'an prochain. S-3

L'ÉCONOMIE

Daishowa: une dizaine de scénarios

Daishowa envisage une dizaine de scénarios pour diminuer ses coûts de transport et le transfert des activités portuaires vers Gros-Cacouna n'est qu'une option parmi d'autres. B-7

Bouleversements dans le commerce de détail

Lueur d'espoir pour le commerce de détail dans la région de Québec: Distribution aux consommateurs resterait ouvert aux Galeries de la Capitale. B-8

LE QUÉBEC

Remboursement de la SAAQ: un canular

20 000 automobilistes ont écrit à la SAAQ dans l'espoir d'obtenir un remboursement de 500 \$, à la suite de ce qui semble le plus grand canular de 1994. A-3

L'INDEX

Annonces classées	C-4 à C-6
Arts	C-2 et C-3
Bridge	C-8
Décès	C-7 et C-8
DEDUCTO	C-5
Éditorial	A-10
Horoscope	C-8
Les idées du jour	A-11
Le Monde	C-1
Où aller à Québec	C-3
Québec et l'Est	B-1 et B-2
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Ensoleillé, froid, possibilité de neige en fin de journée, maximum -13. S-16

Denis Lortie en liberté conditionnelle

« J'ai droit à une seconde chance »

MONTREAL (PC) — L'ex-caporal Denis Lortie, l'auteur de la fusillade qui a fait huit morts et 13 blessés le 8 mai 1984 à l'Assemblée nationale, estime qu'il a droit à une seconde chance.

Lortie, 36 ans, bénéficie d'une liberté conditionnelle après avoir purgé 10 ans de sa sentence d'emprisonnement à vie. Il soutient être en pleine possession de ses moyens et ne craint pas une rechute.

« Même mieux qu'en 1984. J'aimerais ça avoir le bagage que j'ai aujourd'hui et retourner en 83. Peut-être une année avant. Ça aurait évité bien des choses », a-t-il confié lors d'un entretien diffusé sur le Réseau de l'Information (RDI), hier.

À ceux qui pensent qu'un individu aussi dangereux ne devrait pas être remis en liberté, Denis Lortie répond qu'il a subi toutes sortes de traitements au cours de ses 10 dernières années en prison pour l'aider à réintégrer la société. « J'ai les outils que je n'avais pas dans le passé », affirme-t-il. L'ancien militaire se demande à quoi tout cela aurait servi si on lui refusait un second départ.

Il estime qu'il peut éviter une rechute. L'homme renfermé qu'il était lors des événements tragiques de 1984 a changé. « Je ne suis pas le même bonhomme qu'en 1984,

dit-il. Le bonhomme de 1984 est enfermé dans son coin. Intérieurement, c'est une bombe à retardement. Tandis qu'aujourd'hui, je ne garde plus intérieurement comme je faisais avant ça. Aujourd'hui, que j'aime quelque chose je vais le dire, oui j'aime ça. Que je déteste quelque chose je vais le dire. Je suis capable de répondre, je suis capable de faire face à ça. Je n'étais pas capable avant. »

Il convient cependant qu'il sera difficile pour lui de réintégrer le marché du travail. « C'est aussi l'employeur qui va dire, moi je ne peux pas t'engager, t'as une grosse image en arrière de toi. Je vais le comprendre et le respecter pour cette décision-là. Mais ce n'est pas

m'apporter de l'aide. Ça m'apporte quoi : vivre aux crochets de la société, ce que je ne peux pas faire. »

Mais ce passage vers la réinsertion sociale, il le trouve très lourd à assumer, surtout avec toute cette meute de journalistes à ses trousses depuis qu'il est arrivé à la maison de transition de Hull.

Lors de l'interview télévisée, il portait des verres fumés et une casquette, une façon pour lui de se forger une nouvelle intimité. « Je me réintègre dans la société. Pour moi, j'ai droit à mon intimité, dit-il. C'est pour cela la casquette et les lunettes fumées, cacher une partie de moi-même, pour dire que je recommence dans la société, que je ne devienne pas un fardeau de la société, que je ne vive pas aux crochets de la société. »

Le Denis Lortie de 1984 était « une personne complètement déconnectée de la réalité », affirme l'ex-caporal. L'orchestration de la fusillade à l'Assemblée nationale était pour lui, en quelque sorte, une façon de se suicider. « J'ai tout fait en conséquence de me faire tuer. Je n'étais plus capable, j'avais peur de moi-même », relate-t-il.

Il croit être capable de vivre heureux aujourd'hui, mais les remords resteront toujours présents. « C'est un geste que j'ai commis et je ne peux pas l'effacer. Il faut que je compose avec ça pour le reste de mes jours. »

Denis Lortie passera les six prochains mois dans une maison de transition de la rue Berri, à Hull, où son arrivée a suscité des commentaires qui vont de l'inquiétude à la simple curiosité. Il a quitté le pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines le 21 décembre dernier.

La présence des journalistes dans le quartier a aussi perturbé quelque peu les habitudes des résidents du secteur. « Les gens n'en parlent pas beaucoup. Ils parlent surtout des journalistes qui les interrogent », déclare Jean Ménard, le propriétaire du dépanneur Ti-Jean, situé à quelques mètres de là.



Dans la première entrevue depuis sa libération, Denis Lortie dit qu'il ne pouvait pas se suicider mais qu'il espérait que la police ou les gardes l'abattraient, après le carnage à l'Assemblée nationale.

Un risque acceptable

Monsieur Lortie
La Commission nationale des libérations conditionnelles constate que vous rencontrez tous les critères de ses politiques prélibératoires (...)

Nous en venons donc à la conclusion que votre cheminement et votre projet de sortie offrent des garanties suffisantes de sécurité pour la société et que vous constituez un risque acceptable pour la communauté.

Extraits de la décision de la Commission des libérations conditionnelles dans le dossier Denis Lortie.
page A-11

Autres textes et photos en page A-3

Une augmentation de 10% depuis 1989
L'effectif régulier est en hausse dans la fonction publique

RIMOUSKI — Malgré les lois et les discours sur la réduction du personnel étatique, l'effectif régulier de la fonction publique du Québec a augmenté de près de 10% au cours des six dernières années. Toutefois, depuis 1993, une baisse s'amorce qui sera accentuée par les mesures du dernier budget de l'administration libérale.

par **CARL THÉRIAULT**
collaboration spéciale

C'est ce que révèlent des tableaux récapitulatifs de l'effectif régulier et occasionnel des ministères et régions gouvernementales obtenus par LE SOLEIL de l'Office des ressources humaines du Québec (ORQ).

Le personnel occasionnel a été durement touché par les politiques de réduction de personnel enregistrant une diminution de l'ordre de 10%. L'absence de recrutement pour combler les postes vacants explique aussi l'état actuel de l'effectif de la fonction publique québécoise.

La hausse de l'effectif régulier est redevable au fait qu'en 1993,

plusieurs travailleurs qui avaient alors le statut d'occasionnel depuis plus de cinq ans, ont vu leur situation se régulariser. De plus, Québec a intégré les fonctionnaires fédéraux chargés de l'administration de la TPS et de la TVQ. De 1993 à 1994, l'effectif régulier est en baisse de près de 1400 personnes.

Ces données, qui excluent le secteur parapublic, au premier chef les réseaux de l'Éducation et de la Santé ainsi que les sociétés d'État, ne tiennent toutefois pas compte du dernier budget de l'ex-ministre des Finances, André Bourbeau.

Au Québec, l'effectif régulier de la fonction publique était d'un peu plus de 57 000 au 31 mars 1994 comparativement à près de

53 000 en 1989, une augmentation de 4700 sur une période de six ans.

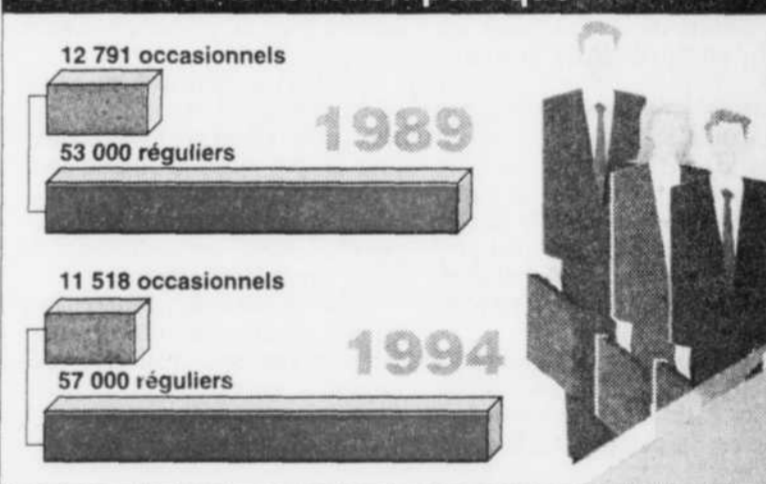
Le personnel occasionnel dans la fonction publique était en baisse de près de 1300 personnes, de 12 791 il y a six ans à 11 518 en 1994, même si avec les périodes de pointe estivale, plus de personnes sont au travail. Au 31 mars 1994, l'effectif régulier et occasionnel totalisait 68 579.

Le conseiller économique de la ministre responsable du Conseil du Trésor, Stéphane Landry, explique que le niveau d'emploi dans la fonction publique aurait été plus élevé si tous les postes vacants avaient été comblés.

« Ce qui a été coupé en premier, ce sont les postes vacants, si on regarde l'effectif en équivalent temps complet autorisés et ceux utilisés. À part les occasionnels, l'impact s'est fait sur le recrutement », a-t-il commenté.

Pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1994, l'effectif autorisé (équivalent temps com-

L'effectif de la fonction publique



Infographie, LE SOLEIL

plet) était de 74 396 comparativement à 72 266 pour l'effectif dit utilisé. Depuis 1991-92, quelques milliers de postes vacants par année n'ont pas été comblés.

« À date, la situation a été gérée sans trop de mises à pied à l'exception des employés occasionnels », constate l'adjoint de la ministre Pauline Marois. « Pour l'effectif régulier de 57 061 au 31 mars 1994, les données en équivalent temps se ressemblent beaucoup. Pour les occasionnels, en 1993-94, 22 725 personnes ont travaillé. Il y en avait la moitié en poste au 31 mars 1994. »

Dans la région administrative de Québec, il y avait au 31 mars 1994, 2000 fonctionnaires réguliers de plus qu'en 1989 alors que les pertes du côté des occasionnels se chiffraient à près de 1200. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une diminution de 23%.

Dans les autres régions desservies par LE SOLEIL, le phéno-

me de hausse de l'effectif régulier et de baisse du personnel occasionnel suit généralement les mêmes courbes que la tendance québécoise.

La Côte-Nord s'est bien tirée d'affaires avec une hausse du personnel régulier de la fonction publique de 16%, de 9% dans Chaudière-Appalaches (avec la création de cette région administrative), de 6% dans le Bas-Saint-Laurent. Il y a toutefois une diminution de 5% de l'effectif régulier dans la Gaspésie/Les Îles-de-la-Madeleine.

Le personnel occasionnel durant cette période était en baisse de 25% au Saguenay-Lac-Saint-Jean, de 19% sur la Côte-Nord, de 15,5% dans Chaudière-Appalaches, de 12% dans le Bas-Saint-Laurent, de 11% en Gaspésie/Les Îles.

Autre texte page A-5
L'éditorial, page A-10

«Un amigo pour la Nouvelle Année... parle-moi d'une bonne idée!»

CANTEL amigo

On a toujours besoin d'un Amigo!

Pour information sur les services cellulaires Sécurité et Personnel Amigo, consultez un détaillant autorisé ou composez le **1 800 263-8867**

LA TROIS

LE SOLEIL

L'ex-épouse de Lortie se sent toujours en danger

QUÉBEC — Les commentaires de l'ex-épouse de Denis Lortie, Lise Lévesque, n'ont pas changé d'un iota, trois ans après l'entrevue qu'elle avait accordée à Robert Gillet, de l'ancienne station de radio CJRP. « Elle se sent toujours en danger », a fait savoir son avocat, Me André Langlois.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Lise Lévesque préfère maintenant demeurer dans l'anonymat. Mais son avocat la connaît assez bien pour affirmer qu'elle craint toujours pour sa vie et pour celle de ses enfants. « Dans son esprit, le gars est encore malade », poursuit l'avocat, qui appuie sa cliente à 100%.

Il souscrit d'ailleurs entièrement à l'opinion du docteur Pierre Mailloux qui soutenait en début de semaine que les diagnostics de psychose qu'il avait posés au sujet de Lortie entre 1984 et 1987 étaient les bons.

En novembre 1991, Lise Lévesque avait confié à Robert Gillet sa peur et son incompréhension face à l'éventuelle libération conditionnelle de son ex-conjoint. Selon elle, Lortie n'a jamais manifesté de remords, pas plus qu'il n'a accepté leur divorce. Elle avait émis le souhait qu'il prenne ses responsabilités, admette ses fautes et cesse de les mettre sur le dos de sa famille.

« Aujourd'hui, Lise Lévesque ne souhaite qu'une chose: continuer à mener une vie normale, dit son avocat. Mais oublier, elle ne le pourra jamais. »



Lortie sur une photo d'archives datant de 1986, deux ans après son arrestation.



La maison Roger-Larche peut accueillir 21 pensionnaires référés par les services correctionnels canadiens. Les médias y ont fait le pied-de-grue toute la journée d'hier... en vain.

Pour son arrivée à la maison Roger-Larche L'ancien caporal fait un pied de nez aux médias

HULL (PC) — Denis Lortie a fait un pied de nez, hier soir, aux journalistes, qui eux, faisaient le pied de grue devant la maison de transition où l'ex-caporal passera les six prochains mois.

Sur le coup de 20 h, Denis Lortie est arrivé en trombe à la maison Roger-Larche du 146, rue Berri, à Hull. Tout porte à croire qu'il venait de quitter la résidence de son amie de coeur, à Gatineau.

En vitesse, il est descendu d'une mini-fourgonnette, suivie d'une camionnette dans l'autre voie et dont la mission était sans doute de créer une sorte d'écran entre les gens de la presse et Lortie.

En l'espace de quelques secondes, les deux véhicules sont disparus en direction du boulevard Saint-Joseph.

Bien orchestrée, l'arrivée a permis à Denis Lortie de se faufiler à l'intérieur de l'immeuble par la porte de la rue Sherbrooke.

Dès son arrivée, on a fermé les stores dans les fenêtres de la résidence. Scribes et photographes sont restés bouche bée. C'est l'habillement qui a laissé croire en sa présence: verres fumés, casquette et foulard, qu'il a portés d'ailleurs lors d'une entrevue télé-

visée, hier midi.

Ce centre résidentiel communautaire pour ex-détenus a littéralement été assiégé par une douzaine de journalistes et caméramans qui ont attendu patiemment l'homme de 36 ans, le responsable de la tuerie de l'Assemblée nationale, survenue le 8 mai 1984. Cette fusillade a fait trois morts et 13 blessés.

Branle-bas médiatique

Le nouveau Réseau de l'information (RDI) était sur place, tout comme les autres médias nationaux et locaux, tant la presse écrite qu'électronique. Malgré le froid intense, certains sont demeurés sur place pendant des heures, jusqu'à 14 heures consécutives dans le cas d'un journaliste de la radio.

Pourtant, vers 9 h 30, un porte-parole des Services correctionnels a indiqué aux journalistes sur place que Denis Lortie ne se présenterait que tard en soirée. Les Services correctionnels canadiens lui donnaient jusqu'à 23 h pour se rendre à cette résidence où il

séjournera en semi-liberté conditionnelle jusqu'en juillet.

De la maison de transition, une douzaine d'ex-détenus ont regardé ce qui pourrait être décrit comme une jungle médiatique. Devant eux, une dizaine de véhicules, dont quelques taxis, étaient garés à l'angle des rues Berri et Sherbrooke.

À leur rentrée au centre, les pensionnaires étaient épiés par les représentants de la presse qui ne devaient surtout pas rater l'occasion de voir Denis Lortie.

Des curieux, en voiture surtout, ont défilé à maintes reprises dans l'espoir de témoigner de l'arrivée de celui qui a purgé une peine d'emprisonnement de 10 ans. Au dépanneur Ti-Jean, à quelques pas de là, Lortie était au coeur des conversations. À la blague, le propriétaire Jean Ménard a déclaré à ses clients que Lortie était devenu plus populaire que lui.

D'autres, comme Marcel Monette, de la rue Labelle, s'inquiètent de la présence de l'ex-militaire dans son quartier. « Cela ne tient pas debout, amener un gars comme cela ici ». Selon lui, plusieurs résidents du secteur partagent son opinion mais ont peur de s'exprimer.

20 000 automobilistes écrivent à la SAAQ pour retirer 500 \$

Le canular de l'année

QUÉBEC — Timbrés les Québécois ? Têtu sûrement, naïfs quelquefois ! En tout cas, quelque 20 000 automobilistes ont pris la peine d'écrire une lettre, d'y accoler un timbre de 0,42 \$ (0,49 \$ avec la TPS) pensant ainsi pouvoir réclamer à la Société de l'assurance automobile du Québec un remboursement de 500 \$ pour ce qui semble être l'un des plus beaux canulars de l'année 1994. Pis encore, un bon nombre d'entre eux ont payé 2 \$ pièce un document qui, pensaient-ils, allait faciliter leur réclamation alors que d'autres, plus branchés, y allaient de missives par télécopieurs.

par CLAUDE VAILLANCOURT
LE SOLEIL

La société d'État a aussi joué le jeu. Avant le grand congé des Fêtes, ses employés ont répondu, par écrit, à quelque 5000 d'entre eux et fait de même, par téléphone, à plusieurs « plaignants ». Mais la coupe a débordé. Trop, c'est trop. « On met un frein à tout ça », lance le directeur du service des permis et de l'immatriculation à la SAAQ, M. Alain Marcoux.

« Ils sont des milliers à avoir gaspillé leur salive inutilement » lance-t-il, imperturbable.

S'il parle de gaspillage de salive, c'est qu'il fait référence au procédé d'accollage d'un timbre postal dans la réclamation que d'aucuns estimaient possible auprès de l'organisme d'État à la suite des rumeurs voulant qu'une telle demande serait agréée en autant que la SAAQ en soit saisie avant... le 31 décembre 1994.

« Cela a commencé à la fin du mois de septembre, raconte M. Marcoux tout en montrant au SOLEIL les milliers de lettres entassées dans des boîtes. Ils prétendent que cette information a été véhiculée dans les journaux et, vérifications faites, aucun journal d'importance n'a fait état d'une telle possibilité. »

La SAAQ associe ce canular aux moyens de pressions enclenchés par des individus qui veulent contester les prélèvements effectués par le gouvernement du Québec dans les fonds de la SAAQ à la suite de l'adoption de la loi 130 par l'Assemblée nationale le 13 décembre 1993. Ce transfert de fonds est estimé à 2,4 milliards \$ et il représente les surplus accumulés depuis 1986.

Rappelant que les dispositions législatives permettant ces prélèvements ont fait l'objet d'une décision de la cour supérieure le 6 juin 1994, laquelle décision a, par la suite, été portée en appel, la SAAQ avise qu'elle ne peut évidemment donner suite à de telles réclamations.

« Et si jamais le gouvernement devait remettre cet argent dans les coffres de la SAAQ, insiste M. Marcoux, la société déciderait alors de quelle façon elle devrait disposer de cette somme au profit de tous les automobilistes concernés, pas juste de ceux qui nous auraient fait parvenir une telle missive. »

La SAAQ a bien pensé soumettre le dossier à ses enquêteurs pour tenter de connaître l'identité de l'auteur d'une telle blague. Ses dirigeants rejettent l'idée que les gens à l'origine de la contestation juridique de la loi 130 y soient mêlés, l'enjeu étant trop important pour se livrer à de telles facéties.

Mais n'empêche que, depuis déjà plusieurs semaines, le courrier s'accumule, surtout quand vient la fin du mois. C'est pratiquement rendu un phénomène assimilable aux soirs de pleine lune.



M. Marcoux montre les milliers de lettres dans des caisses.

La médiation démarre à petits pas à la STCUQ

Les usagers devront encore faire du pouce

QUÉBEC — Les usagers de la STCUQ vont devoir faire du pouce, marcher ou s'adonner au covoiturage pendant encore plusieurs jours. Le nouveau médiateur affecté au dossier, M. Normand Gauthier, ne provoque pas aujourd'hui une rencontre entre les représentants patronaux et syndicaux des chauffeurs en grève depuis le 29 octobre. Il ne fera que recevoir, de la part de l'un et de l'autre, à des heures distinctes, une proposition qui résume les volontés de chacun. Il devra par la suite les étudier pour trouver des éléments de solution.

par CLAUDE VAILLANCOURT
LE SOLEIL

Cette précision, apportée par un porte-parole de la STCUQ, M. Jacques Santerre, refroidit quelque peu les attentes de ceux qui espéraient, au retour du congé des Fêtes, une reprise rapide des négociations entre les deux belligérants et un retour normal des autobus dans les rues à la reprise des activités scolaires et commerciales.

Préoccupé à préparer le contenu de son document, le président

du syndicat des chauffeurs, M. Henri Massé, tardait toujours, en fin de journée, à répondre aux multiples appels du SOLEIL pour connaître l'orientation de son organisation à la suite du rejet quasi unanime des propositions formulées par la STCUQ avant la fête de Noël. Mais du côté patronal, la voie est claire: « Le texte qui sera déposé contient les mêmes grands objectifs que nous nous étions fixés en début de négociations. Nous sommes prêts à certains aménagements mais cela ne veut pas dire que, pour

rendre les chauffeurs heureux, il faille accepter leurs demandes », explique M. Santerre.

Pour la STCUQ, les propositions formulées par ses négociateurs reposent sur trois grands principes, à savoir la fiabilité du service, le contrôle des coûts et le paiement, par les chauffeurs, de leurs aires de stationnement.

« Certains estiment que ce dernier point n'est pas un élément majeur puisque cela représente 25 \$ par mois par chauffeur. Mais pour nous, il y va de la crédibilité de l'entreprise. Tous les autres employés de la STCUQ acceptent de payer, au coût de revient, leurs places de stationnement. Seuls les chauffeurs s'y objectent », soutient M. Santerre.

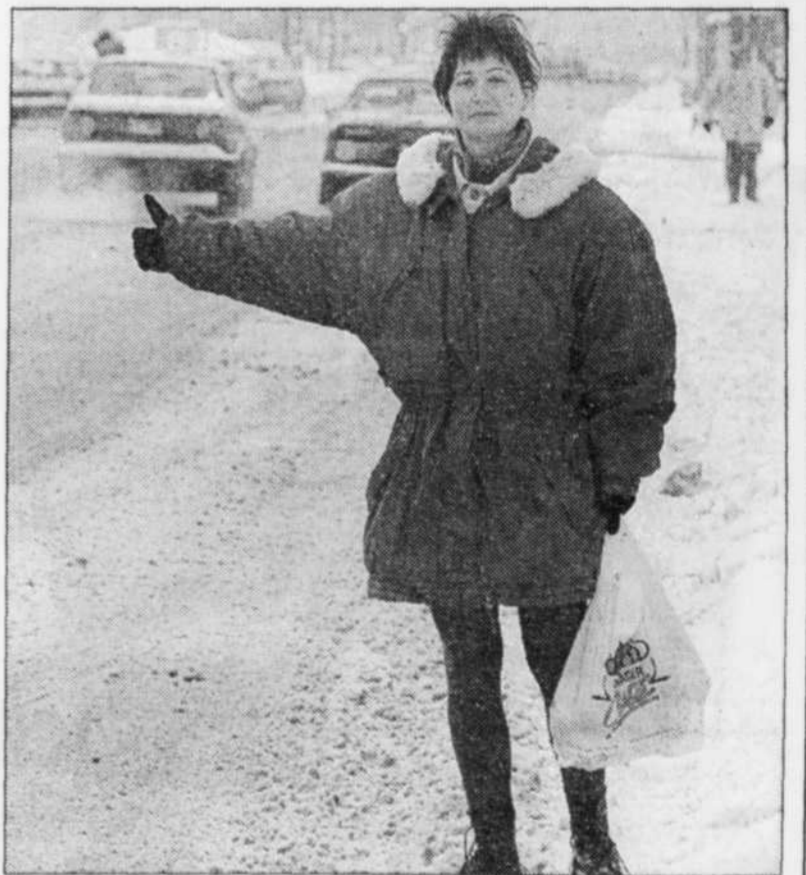
La STCUQ répète qu'elle n'est pas contre l'attribution d'une augmentation de salaire à ses chauffeurs. Mais elle entend que toute augmentation soit générée par des économies correspondantes. Le

syndicat réclame jusqu'à maintenant une hausse de 10,5% répartie sur deux années.

De l'avis du porte-parole de la STCUQ, les grands objectifs ne sont pas négociables et la balle est maintenant dans le camp des chauffeurs. L'organisme doute de la validité du dernier vote de rejet de ses offres soutenant que les représentants syndicaux ont escamoté plusieurs éléments d'explication des offres.

Le 22 décembre, le président de la STCUQ, M. Claude Larose, estimait que les négociations étaient terminées avec « la direction syndicale irresponsable et inconséquente ».

Le médiateur spécial, M. Normand Gauthier, a rencontré les représentants patronaux et syndicaux à quelques reprises entre Noël et le Jour de l'An. Il leur a demandé de globaliser leurs propositions, un geste qui sera posé aujourd'hui.



Manon Bourdon (notre photo) ne sera pas la seule à devoir encore faire du pouce pour ses déplacements.

concoure
Tchin!

À gagner! UN MAGNIFIQUE CELLIER
CONTENANT 200 BOUTEILLES DE VIN
d'une valeur de plus de 4 000 \$.

Remplissez le coupon et déposez-le aux
Halles de Sainte-Foy (angle du Vaillon et Quatre-Bourgeois).

Le concours débute le 2 décembre et se termine le 19 janvier 1995.
Règlements disponibles chez les marchands participants des Halles.

concoure
Tchin!

LES HALLES DE SAINTE-FOY
Angle du Vaillon et Quatre-Bourgeois

Nom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____ Téléphone: (____) _____

FAITS DIVERS

La chaussée glissante fait un mort à Saint-Agapit

QUÉBEC — La chaussée glissante et une vitesse mal adaptée à la neige fraîchement tombée ont entraîné une collision mortelle en début d'après-midi hier, sur la route 116, à Saint-Agapit.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

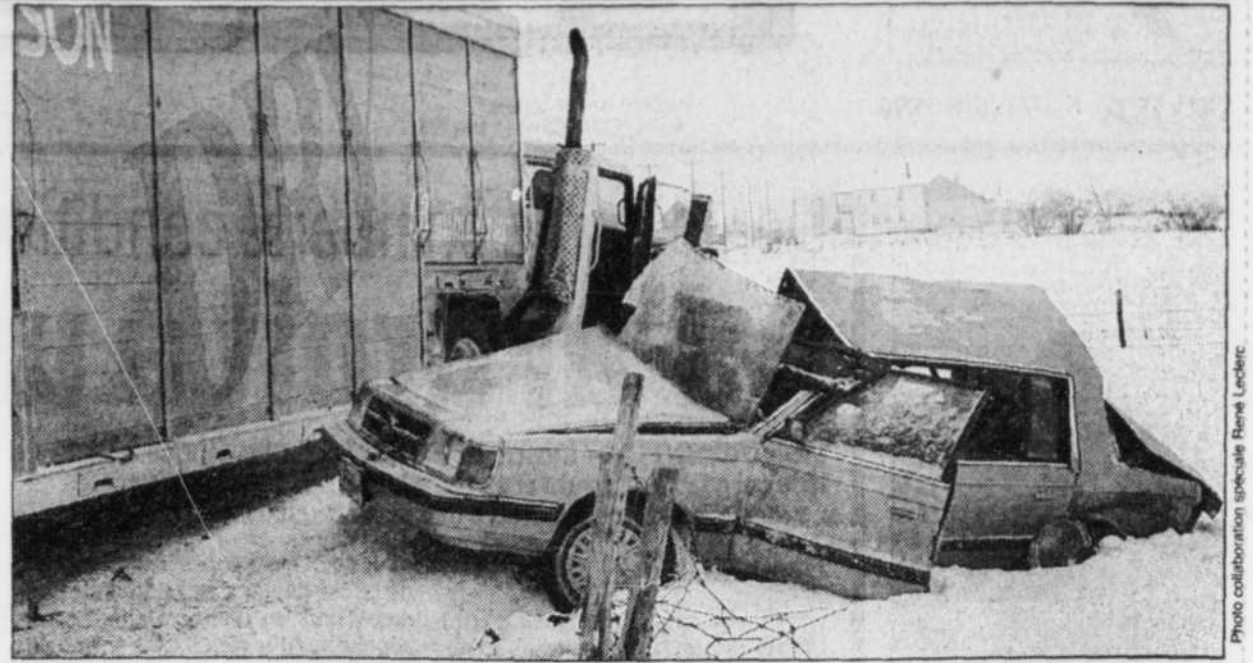
André Simoneau, 63 ans, de Saint-Flavien, roulait en direction est sur la route 116 quand il a perdu la maîtrise de son véhicule et heurté un camion de la compagnie Molson qui arrivait en sens inverse. La collision s'est produite vers 12h40, dans une courbe, à

environ un kilomètre à l'est du village de Saint-Agapit. L'homme a été éjecté et est mort sur le coup.

Claude Olivier demeure en face du lieu de l'accident. Il a vu passer l'auto de M. Simoneau. « Il n'a pu éviter le camion, relate-t-il. Je me suis approché de la voiture et j'ai vu qu'il avait été éjecté. » Le corps d'André Simoneau a été transporté au Centre hospitalier de l'uni-

versité Laval, à Sainte-Foy, où le décès a été constaté. Il était seul à bord de son auto. Les deux personnes qui prenaient place dans le camion n'ont pas été blessées.

Claude Olivier, qui est pompier volontaire à Saint-Agapit, déplore le nombre élevé d'accidents sur la 116. Il est bien placé pour en parler, car il a dû utiliser les pinces de désincarcération à six ou sept reprises en 1994. Une dizaine de centimètres de neige sont tombés sur la région hier.



La collision mortelle s'est produite hier midi sur la route 116.

Accident de motoneige en Estrie Les deux rescapés racontent le drame

BROMPTON (PC) — « On s'en allait sur le lac et on a vu s'enliser la motoneige devant nous. J'ai pu débarquer de notre motoneige la première. Christian a dû se défaire du cordon de sécurité qui le reliait à notre machine qui s'enlisait aussi. On a entendu un cri venant des deux autres et après, plus rien... »

C'est en substance ce que Lucie Bernier, 20 ans, de Valcourt, a pu raconter à ses parents et à son frère à la suite de son sauvetage sur une île du lac Brompton par les secouristes de la Sûreté du Québec (SQ), hier avant-midi.

Elle et son fiancé Christian Fontaine, 21 ans, lui aussi disparu depuis lundi soir lors d'une randonnée en motoneige, disposaient encore de suffisamment de force pour parler de leur aventure.

La tragédie du lac Brompton se sera donc soldé par le sauvetage miraculeux de deux des quatre motoneigistes.

Les plongeurs de la SQ ont aussi découvert en fin d'après-midi hier le corps de Nathalie Côté, 26 ans, de Valcourt, la mère d'une petite fille de sept ans.

Les recherches doivent reprendre ce matin en vue de retrouver le corps d'André Joly, le mari de Nathalie Côté, qui a vraisemblablement péri noyé.

C'est tout à fait par chance que le corps de Nathalie Côté a été découvert, un peu avant 16h hier, à peine à une centaine de mètres de l'endroit où le centre de recherche de la Sûreté du Québec avait été établi, en bordure de la nappe d'eau.

L'attention de deux enfants qui s'amusaient à glisser a été attirée par un casque qui émergeait de l'eau près d'un chalet situé à plusieurs centaines de mètres de l'île Mitchell, où la tragédie s'est produite. Le corps y avait été transporté par les courants assez forts à cet endroit.

À ce moment-là, les plongeurs de la SQ fouillaient le fond du lac, près de l'île, où ils avaient déjà découvert un peu plus tôt la moto-

neige de Christian Fontaine et une casquette appartenant à André Joly. Une fois en sécurité au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), les deux rescapés ont pu raconter leur aventure à leurs parents.

« Après la tragédie, a raconté Louis Bernier, le frère de Lucie, ils ont regardé derrière eux et ils ont vu de l'herbe. C'était l'île. Ma soeur et son chum se sont réfugiés dans un chalet. Ils se sont ensuite déshabillés et rhabillés avec des vêtements qui se trouvaient dans le chalet. Ils n'ont pas pu faire de feu. Les allumettes du chalet étaient trop humides. »

Ce n'est qu'hier matin que les jeunes gens ont pris conscience que leur vie pouvait être réellement en danger.

Seuls dans l'île et sans moyen de communication ni nourriture, Lucie Bernier et Christian Fontaine ont eu comme premier réflexe de se sécher et se réchauffer à la suite de leur baignade dans les eaux glacées de ce lac, situé entre Valcourt et Sherbrooke.

« Lucie m'a dit que ce n'est qu'à matin (hier) qu'elle a réalisé qu'ils pourraient mourir, a dit Mme Bernier. C'est là qu'elle a vraiment pleuré. »

Les deux couples étaient partis en randonnée de motoneige, lundi après-midi. Mardi matin les recherches se sont mises en branle dans la région de Valcourt.

Un casque retrouvé la même journée a dirigé les enquêteurs de la SQ vers le lac Brompton.

L'état de santé des deux jeunes gens n'inspire aucune crainte, selon les rapports médicaux obtenus des autorités du CHUS. Christian Fontaine serait le seul à souffrir d'engelures.

Affaire Barnabé Les cinq policiers seront jugés en avril

MONTREAL (PC) — Le procès des cinq policiers accusés d'avoir brutalisé Richard Barnabé durera un mois et il commencera le 10 avril, devant un jury de la cour supérieure.

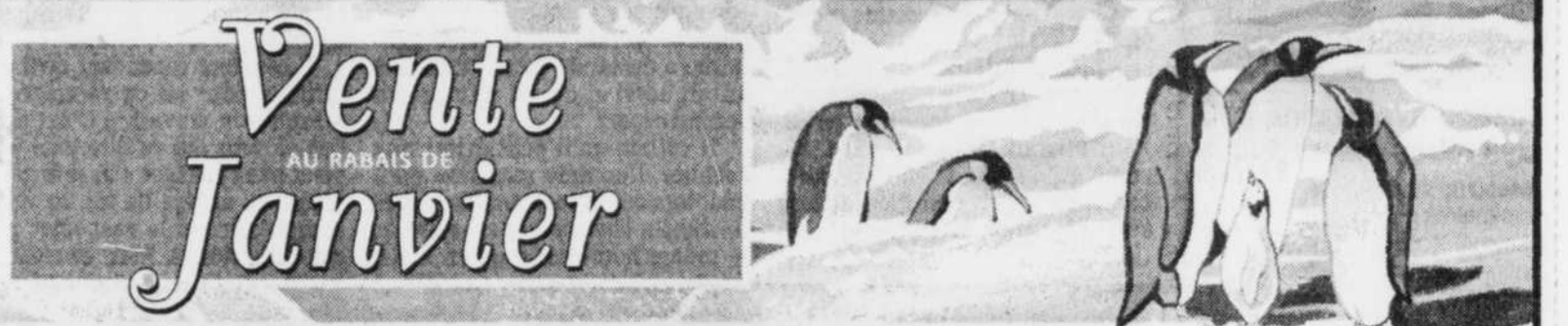
C'est la date sur laquelle se sont entendus le nouveau représentant du procureur général, Me Jean Lortie, de Québec, et les trois avocats de la défense, Mes Sophie Bourque, Pierre Dupras et Ronald Picard.

La juge Claire Barrette-Joncas, qui présidait l'ouverture des assises de la cour supérieure, hier, a également fixé une conférence préparatoire pour le 2 février, au cours de laquelle les avocats tâcheront de prévoir le déroulement du procès afin de faire en sorte qu'il avance le plus rondement possible. Par ailleurs, outre Me Lortie, Me

Martin Chabot, de la Beauce, a été nommé pour remplacer les deux avocats au dossier jusqu'à la semaine dernière.

Mes Sabin Ouellette et Denis Dionne ont été remplacés la semaine dernière, après avoir fait des commentaires sur l'affaire au quotidien Le Devoir.

Les policiers Manon Cadotte, 24 ans, Pierre Bergeron, 40 ans, Michel Vadeboncoeur, 24 ans, Louis Samson, 31 ans, et André Lapointe, 30 ans, sont accusés voies de fait graves, voies de fait causant des lésions corporelles et infraction illégale de lésions corporelles à Richard Barnabé.



MANTEAUX
EN DUVET
129.95

choix de manteaux longs et courts, chauds et légers avec entredoublure duvet et plumes. des styles avec ou sans capuchon bordé de fourrure. couleurs et grandeurs assorties.



PULL
CONTEMPORAINE
49.95
rég. 65.00

une longue veste sans manches en fin tricot laine d'agneau, encolure châle, deux grandes poches. couleurs et grandeurs assorties.



ROBES
CONTEMPORAINE
89.95
rég. jusqu'à 160.00

robes 9 à 5, plusieurs styles avec boutonnage avant, forme pantalon, chemisier, chasuble, deux-pièces. couleurs et tailles 6 à 16 et p.m.g. assorties.

VESTES
CONTEMPORAINE
69.95
rég. jusqu'à 175.00

plusieurs formes au choix, des styles à double boutonnage, déstructurés, col mao, encolure V, molleton, laine et cachemire, crêpe, motifs jacquardés. couleurs et grandeurs assorties.

BLOUSES CONTEMPORAINE
29.95
rég. jusqu'à 80.00

blouses et tuniques pour toutes les occasions. choix de col mao, col tailleur, col ouvert, des styles poches plaquées. coton, chambray, carreaux. couleurs et grandeurs assorties.

MANTEAUX FINLANDAIS
EN MICROFIBRE
199.95
rég. jusqu'à 325.00

des manteaux exclusifs de Finlande, styles courts avec col montant et capuchon bordé de renard. couleurs et grandeurs assorties.

CHAPEAUX
29.95
rég. jusqu'à 80.00

tout un choix de bérets, toques, tambourins, en laine, feutre, suède, fausse fourrure. différentes textures, coloris assortis.

LE GANT CUIR
DOUBLÉ LAINE
19.99
rég. 29.95

rabais de 33% sur un gant en cuir lisse et souple de très belle qualité avec doublure fin tricot de laine. couleurs et grandeurs assorties.

FOULARDS
6.99

des foulards forme écharpe oblongue à franges roulées, en douce matière moelleuse et légère. choix de carreaux écossais en coloris traditionnels ou pastel.

6/49
tirage du 04-01-95
21-22-24-31-33-34-
(complémentaire)

41
EXTRA
027648

LA QUOTIDIENNE
tirage du 04-01-95
1-7-5
1-4-7-2

BANCO
tirage du 04-01-95
2-26-30-31-32-34-38-40-43-47
49-51-53-55-60-62-63-64-65-68

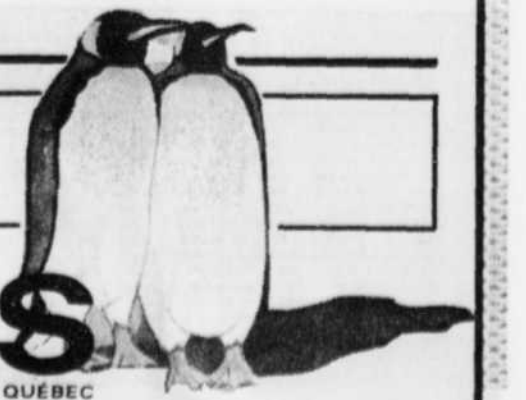
MAGASINEZ AUJOURD'HUI DE 9 H 30 À 21 H 00,
DES VALEURS EXCEPTIONNELLES DANS TOUS NOS RAYONS!

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC



Commission régionale sur l'avenir du Québec

Parizeau recrute Danielle-Maude Gosselin

QUÉBEC—La présidente du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Danielle-Maude Gosselin, dirigera les destinées de la commission régionale Chaudière-Appalaches sur l'avenir du Québec.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Le premier ministre Jacques Parizeau a surpris bon nombre d'observateurs en faisant cette annonce, hier, par l'entremise d'un communiqué.

Danielle-Maude Gosselin est présidente générale du SFPQ (qui représente près de 45 000 fonctionnaires) depuis mai 1993. Elle est née et habite toujours à Lévis, et œuvre au sein du SFPQ depuis 1976.

Jointe en Floride, où elle profitait de quelques jours de repos en compagnie de son conjoint et de ses enfants, Mme Gosselin dit n'avoir pas hésité trop longtemps lorsque Jacques Parizeau lui a proposé le poste de présidente de la commission de la rive sud de Québec sur la souveraineté.

Elle ne voit pas sa participation dans le processus enclenché par le gouvernement péquiste comme un geste politique ou un appui au projet souverainiste. « Mon rôle ne sera pas d'influencer la popu-

lation, mais bien d'écouter ce que les citoyens de Chaudière-Appalaches ont à dire au sujet de la souveraineté du Québec, indique Mme Gosselin. Puisqu'il s'agit d'une fonction apolitique, je ne vois pourquoi on pourrait dire que je ne respecte pas le devoir de réserver des employés de l'État. »

Quant à son opinion personnelle sur l'avenir du Québec, elle affirme que son idée est faite, sans toutefois vouloir en dire davantage. Elle rappelle que le SFPQ s'est prononcé, il y a déjà quelques années, de façon très majoritaire pour la souveraineté du Québec. « Je ne présiderai pas la commission régionale au nom du syndicat, mais bien en mon nom personnel », tient-elle à préciser.

« Indéfectible » de la Rive-Sud
Reconnaissant que Mme Gosselin semblait être une personne « raisonnable et articulée », le député libéral de Frontenac, Roger Lefebvre, s'interrogeait, hier, sur le sentiment d'appartenance

« Mon rôle ne sera pas d'influencer la population, mais bien d'écouter ce que les citoyens de Chaudière-Appalaches ont à dire », insiste la présidente du SFPQ, Danielle-Maude Gosselin.

de la présidente du SFPQ à la région Chaudière-Appalaches.

« Que connaît-elle des particularités de Montmagny-L'Islet, de la Beauce ou de la région de Thetford Mines? » posait M. Lefebvre, l'un des quatre élus du Parti libéral dans la région Chaudière-Appalaches. « À mon avis, Danielle-Maude Gosselin et les régions de la Beauce et de l'Amiante, ça n'a rien à voir. »

À cette affirmation, Danielle-Maude Gosselin fait remarquer qu'elle est une « indéfectible » de la rive sud de Québec et pas seulement de Lévis. « Il n'y a pas un rang d'en arrière que je ne connaisse pas dans Chaudière-Appalaches », jure-t-elle.

Qualifiant de « manoeuvre de propagande » l'opération des commissions régionales menée par le gouvernement péquiste, Roger Lefebvre se demandait s'il n'y avait pas une coïncidence entre la



nomination de Mme Gosselin et les ententes qui sont intervenues dernièrement entre le gouvernement et le SFPQ au sujet, notamment, de l'équité salariale et l'organisation du travail.

Roger Lefebvre n'a pas manqué de rappeler que le SFPQ et l'ensemble des syndicats représentant les employés du gouvernement du Québec avaient fait la vie dure au Parti libéral lors de la dernière campagne électorale. « On connaît le parti pris de Mme Gosselin contre les libéraux. J'espère qu'elle n'a pas, à l'inverse, un parti pris pour le PQ », commente le député Lefebvre qui, tout en reconfirmant que lui et son parti se tiendront loin des commissions régionales, souhaite que la nouvelle présidente de la commission régionale Chaudière-Appalaches saura mener les travaux « avec objectivité, rigueur et sans partisanerie ».

Un retraité du cégep de Baie-Comeau à la tête du groupe sur la Côte-Nord

BAIE-COMEAU—Un ancien administrateur du cégep de Baie-Comeau, qui agit présentement en tant qu'observateur ministériel, M. Yvon Caouette, pourrait bien siéger à la présidence de la commission itinérante sur la souveraineté sur la Côte-Nord.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

M. Caouette, qui attendait une confirmation hier soir, s'est dit fortement intéressé au poste.

Agé de 59 ans, M. Caouette est retraité du cégep de Baie-Comeau et siège au conseil municipal de Pointe-Lebel. Il n'est associé à aucune formation politique, mais a été nommé observateur ministériel au Centre de santé de la Basse-Côte-Nord. M. Caouette a présidé le sommet socio-économique de la Côte-Nord en 1988.

La commission du PQ sur la Côte-Nord comptera deux vice-présidents, une personne provenant du comté de Saguenay et une deuxième de Duplessis. À Baie-Comeau, les noms de M. Raymond D'Auteuil, Micheline Simard et Anne-Marie Hickey circulent pour la vice-présidence.

Lucien Lessard

L'ex-ministre péquiste du cabi-

net Lévesque, M. Lucien Lessard, a lui aussi été approché. Toutefois, trop identifié à la cause et critiqué pour ses actions antérieures, il a décliné l'invitation. « Pour la présidence, c'est sûr que je refuse, mais il est certain que je participerai au processus en y assistant ou en présentant un mémoire », a dit M. Lessard.

Maintenant directeur du CLSC de Forestville, Lucien Lessard dit avoir eu des contacts avec les députés provinciaux de la Côte-Nord au sujet de la commission itinérante. « On s'est entendus pour recruter quelqu'un de l'extérieur du domaine politique qui est en mesure de représenter toute la Côte-Nord. » Des propos repris par le député de Saguenay, M. Gabriel-Yvan Gagnon, qui n'a pas voulu confirmer la nomination de qui-conque à la présidence de la commission. M. Gagnon s'attend à ce que le nom du candidat retenu soit connu officiellement au cours des prochains jours.

La FTQ dit OUI... à un projet de société pour le Québec

MONTREAL (PC)—La direction de la FTQ a réaffirmé hier son option souverainiste, et annoncé sa résolution de peaufiner un projet de société pour le Québec en cette année référendaire, projet dans lequel la question du chômage se pose en priorité.

En conférence de presse hier, le président Clément Godbout, a rappelé qu'il y avait des inconvénients inhérents au doublage des gouvernements et au blocage des projets d'affaires. « Nous payons la note pour tout cela. On veut un Québec souverain, pas seulement pour avoir plus d'ambassades ou moins de fautes de français dans nos conventions collectives! On veut un projet de société, quelque chose d'intéressant pour le monde, de

quoi manger, de quoi se donner une dignité et une qualité de vie, sans les continuel débats et chicanes constitutionnelles qui nous coûtent une fortune... »

M. Godbout rappelle qu'il y a au Québec 880 000 personnes disponibles pour le travail mais « sur le chômage ou le bien-être ». La FTQ s'engage à faire sa part dans la création d'emplois, notamment via son Fonds de solidarité. « Mais un des outils pour atteindre l'objectif du plein emploi, c'est la souveraineté du Québec. »

Braderie

DE MODE POUR FEMME

D É B U T E A U J O U R D ' H U I !

50% de rabais*

GRAND CHOIX DE TENUES COUTURE D'AUTOMNE ET DES FÊTES :

- LIZ CLAIBORNE •JONES NEW YORK
- BIANCA •RENA ROWAN •CHARTER COLLECTION*
- EXPRESSION* •MIRROR ROOM •CONCEPT XXV*

*Sur nos prix ordinaires.

Mode couture pour femme, rayons 107, 109, 129, 145 et 196. Certaines étiquettes ne sont pas offertes dans tous nos magasins.

30 à 50% de rabais*

COORDONNÉS D'AUTOMNE ET DES FÊTES

Au choix, les étiquettes Principes®, Tan Jay, Collections Internationale, Russ, Villager et autres. Tailles petites, courantes et fortes.

*Sur nos prix ordinaires.

Coordonnés des fêtes, rayons 115, 116 et 140.

COORDONNÉS NORTHERN SPIRIT® ET KARI D'AUTOMNE ET DES FÊTES

Vestes, gilets, pulls, pantalons, tuniques et plus encore. P.M.G.

*Sur nos prix ordinaires.

Coordonnés tout-aller, rayon 193.

TENUES CHOISIES SIGNÉES CAREER MOVES®, REAL CLOTHES ET VARIATIONS®

Pulls, pantalons, chemisiers en finette, gilets, justaucorps, etc.

*Sur nos prix ordinaires.

Mode jeune femme, rayons 463, 470 et 813.

CHOIX DE ROBES D'AUTOMNE

*Sur nos prix ordinaires.

Robes, rayons 110 et 803.

50% de rabais*

ROBES DES FÊTES

*Sur nos prix ordinaires

Robes, rayon 110.

1499\$ à 2999\$
BLOUSES PRINCIPLES® ET ÉLIT D'AUTOMNE ET DES FÊTES
Nos prix ord. 40 \$ à 55 \$
Liquidation 24,99 \$ ch.
JUPES ET PANTALONS PRINCIPLES®
D'automne et des fêtes. Nos prix ord. 40 \$ à 60 \$
Liquidation 24,99 \$ ch.
BLOUSES FAIRSET®
D'automne et des fêtes. Notre prix ord. 29,99 \$
Liquidation 14,99 \$ ch.
GILETS BAY CLUB ET PRINCIPLES®
Notre prix ord. 40 \$
Liquidation 29,99 \$ ch.
Toutes tailles, rayons 115, 133, 136 et 161.

50% DE RABAIS
DES TRICOTS, DES TRICOTS, ENCORE DES TRICOTS EN LIQUIDATION!
Gilets, pulls, tuniques et sweaters en mailles fines et nombreuses couleurs.
*Sur nos prix ordinaires.
Toutes tailles, rayons 115, 133, 136 et 161.

30% à 50% DE RABAIS
INTERCHANGEABLES AUTOMNE-HIVER BAY CLUB®
Chemisiers, pantalons, gilets, tuniques, etc. P.M.G.
*Sur nos prix ordinaires.
Interchangeables, rayon 193.

30% à 50% DE RABAIS
TENUES D'EXTERIEUR AUTOMNE-HIVER
Comprend les manteaux de laine, les vestes doublées et en tissu isolant.
*Sur nos prix ordinaires.
Manteaux d'extérieur, rayons 116 et 117. Le choix varie selon le magasin. Exceptions possibles à 115 seulement.

Lingerie en liquidation

PEIGNOIRS ET ROBES DE NUIT EN MOLLETON
Notre prix ord. 65 \$. Liquidation 38,99 \$ ch.
PEIGNOIRS EN PANNE ET EN TISSU COUVERTURE
Notre prix ord. 44,99 \$. Liquidation 26,99 \$ ch.

30% DE RABAIS
DEUX-PIÈCES CRINOLINE & LACE
Ensemble camisole et culotte en tartin.
Notre prix ord. 24,99 \$. Liquidation 20,99 \$ ch.
Ensemble camisole et culotte en dentelle.
Notre prix ord. 34,99 \$. Liquidation 23,99 \$ ch.

30% DE RABAIS
CAMISOLES, CHEMISES AMÉRICAINES, COMBINAISONS-SLIPS, ETC.
Nos prix ord. 19,99 \$ à 29,99 \$. Liquidation 13,99 \$ à 20,99 \$ ch.

30% DE RABAIS
TRICOTS PAPILLON BLANC EN DENTELLE GAUFREE
Tee-shirts, combinaisons-slips, slips échantés, minislips. Nos prix ord. 8 \$ à 36,99 \$. Liquidation 4,99 \$ à 24,99 \$ ch.

50% DE RABAIS
SLIPS FANTAISIE DES FÊTES
Minislips, culottes, et cache-sexe à motifs.
Nos prix ord. 2,99 \$ à 7,99 \$. Liquidation 1,49 \$ à 3,99 \$ ch.
Le choix varie selon le magasin.

30% à 50% DE RABAIS*
CHOIX DE DESSOUS ET DE TENUES DE NUIT VERSAILLES
*Sur nos prix ordinaires.
Dessous, rayon 185.

CHACOK
K by Karl Lagerfeld
MÄRZ
Soldes de janvier
30 à 50%
de rabais sur toutes nos collections automne-hiver

CHEÏKHA
L'INTEMPORÉLLE
652-8876
Place Ste-Foy, à côté de la boutique Georges Rech

GR
Solde de Janvier sur Valeurs sûres
30 à 50%
de rabais
sur toutes nos collections automne-hiver

Boutique
GEORGES RECH
Place Ste-Foy
652-7811

LA BAIE
Compagnie de la Baie d'Hudson
L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

Baisse prévue de l'effectif des fonctionnaires, en 1995

RIMOUSKI — Le Québec devrait assister, en 1994-95, à une baisse appréciable de l'effectif autant régulier qu'occasionnel de la fonction publique, soutient la présidente du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Mme Danielle-Maude Gosselin.

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

Jointe à Miami, où elle séjourne pendant le congé des Fêtes, la présidente du SFPQ croit que la diminution de l'effectif se fera plus réellement sentir cette année.

« Depuis deux ans, nous avons enregistré chez nous une baisse de 6 % du temps travaillé », précise Danielle-Maude Gosselin commentant les derniers tableaux de l'effectif de la fonction publique publiés par l'Office des ressources humaines de Québec, et dont LE SOLEIL a obtenu copie.

La tendance lourde à la stabili-

sation de l'effectif de 1981 à 1991 est terminée avec des soubresauts à la hausse reliés à la régularisation du personnel occasionnel en 1993 et à l'intégration des fonctionnaires fédéraux chargés de l'administration de la TPS.

Selon la présidente du SFPQ, une autre tendance lourde commence à se manifester, celle de la chute autant de l'effectif régulier qu'occasionnel.

Dans le cas du personnel régulier, l'attrition fait déjà baisser le nombre d'heures travaillées. Avec un taux de 2,5 % par année, le nombre de postes non comblés varie entre 1700 et 2000.

« Vous n'avez les données qu'au 31 mars 1994. Attendez de voir ceux au 31 mars 1995, ce sera quelque chose », a-t-elle ajouté. Au 1er avril 1994, les ministères avaient à retourner un 2 % additionnel auxquels se sont ajoutés un 2 % supplémentaire du budget Bourbeau et 30 % de coupures dans les dépenses de fonctionnement.

Au Syndicat de la fonction publique du Québec, les chiffres du mois d'octobre indiquent qu'en basse période le nombre de membres a fléchi à environ 37 000 au lieu de 39 000 habituellement. « On n'avait jamais vu ça ».

Selon la présidente, il s'agit d'une indication de ce que pourraient illustrer les données gouvernementales sur l'effectif de la fonction publique au cours des prochaines années.

Evolution de l'ensemble de l'effectif régulier par régions administratives mars 1989 à mars 1994

Régions administratives	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Bas-St-Laurent	1344	1359	1375	1426	1465	1427
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1228	1238	1248	1274	1326	1290
Québec	26079	26342	26635	27705	28701	28080
Mauricie-Bois-Francis	1931	1975	1965	1956	1982	1912
Estrie	1080	1108	1151	1228	1285	1248
Montréal	10590	10791	11018	11609	12285	11943
Outaouais	1086	1104	1101	1118	1154	1135
Abitibi-Témiscamingue	1094	1122	1101	1145	1228	1183
Côte-Nord	612	668	671	698	713	713
Nord-du-Québec	84	118	122	117	113	115
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	721	710	689	712	716	684
Chaudière-Appalaches	1155	1168	1164	1225	1261	1259
Laval	365	390	466	800	957	971
Lanaudière	639	705	705	720	739	715
Laurentides	1075	1082	1093	1091	1168	1145
Montérégie	2715	2824	2914	2944	3228	3137
Hors-Québec	45	88	104	102	109	99
Région indéterminée	441	44	2	8	14	3

(Source : Office des ressources humaines du gouvernement du Québec)

Vacances mystérieuses de Chrétien en Floride

OTTAWA (PC) — La plus grande discrétion entoure les vacances du premier ministre Jean Chrétien en Floride.

En Bref

Touristes : alerte au Mexique

OTTAWA (PC) — Le ministère des Affaires étrangères a mis en garde les Canadiens, par voie de communiqué, de faire preuve de prudence en voyageant au Mexique. Dans son avis, le ministère rappelle que la situation dans l'Etat du Chiapas, au sud du Mexique, à la frontière avec le Guatemala et Belize, est calme mais incertaine et que des incidents isolés ne sont pas à écarter. À moins de raisons impérieuses, les Canadiens sont donc invités à retarder pour l'instant tout séjour dans l'Etat du Chiapas.

M. Chrétien et son épouse Aline ont quitté le Canada, lundi, pour une semaine de golf. Le premier ministre doit être de retour à son bureau lundi prochain.

Habituellement, le lieu de séjour et les activités du premier ministre sont rendus publics. Mais à son bureau, on se refuse à dire où il se trouve exactement.

« Il s'agit d'une semaine de vacances, a expliqué son conseiller en communications, Peter Donolo. Les Canadiens savent qu'il travaille dur, et je ne crois pas qu'ils lui en veulent. »

M. Chrétien a pris l'habitude de ne pas révéler l'endroit où il passe ses vacances.

Vente de surplus inventaire

Boni: oreiller gratuit avec couette en duvet

Duvet quatre saisons	Couette en duvet d'oie blanche
une place 75 ^o 23 oz	meilleure qualité, duvet supérieur sélectionnés au plus bas prix de Québec
deux places 90 ^o 28	une place 112 ^o 20 oz
grand lit 100 ^o 33	deux places 138 ^o 26
très grand lit 120 ^o 38	grand lit 155 ^o 30
Housse de couette 39 ^o	très grand lit 186 ^o 36
Nettoyage de duvet 29 ^o	une place 129 ^o 27oz
	deux places 165 ^o 36
	grand lit 175 ^o 39
	très grand lit 215 ^o 47

Futons BASE et FUTON
Plusieurs modèles... Housse de futon 29^o

Ungava MAGASIN du FABRICANT

1, rue St-Jean 640-4270 (coin Salaberry), Québec



Pour des froids polaires
La Vie Sportive vous conseille
NORTH STAR JACKET
• Dermoflex, coutures scellées
• 150 gr. Hollofil
• Capuchon amovible

199^o Economisez 160^o
La Vie Sportive
600, Bouvier, Québec • 623-8368

Vente AU RABAIS DE Janvier

PARKAS DE SKI
199.95
rég. 249.95

choix de trois-quarts en toile peau de pêche avec doublure polaire détachable ou détails de lainage à carreaux. couleurs et grandeurs assorties.

LE PANTALON DE SKI EN NYLON
69.95

notre exclusivité d'Italie, un pantalon taille élastique avec chevilles pare-neige. nylon à chaude doublure polyester. noir ou marine. p.m.g.

ENSEMBLES DE SKI DEUX-PIÈCES
299.95
rég. 399.95

signé Joff, anorak trois-quarts à taille coulissante coordonné à un pantalon bretelles élastiques. nylon texturé hydrofuge. couleurs et grandeurs assorties.

TUQUES DE SKI
11.99
rég. 16.00

vaste sélection de tuques pure laine, tricot à motifs jacquardés aux coloris variés. taille unique.

SOUS-VÊTEMENT IMPRIMÉ
19.99 ch.
rég. 25.00

camisole et caleçon à coordonner. lin tricot extérieur 70% polyester, 30% laine, intérieur pur coton imprimé minimaliste en bleu et blanc. p.m.g.

GANTS DE SKI NYLON MICROFIBRE
19.99

chauds gants en nylon hydrofuge isolé de thinsulate 3M. poignet en tricot avec bande adhésive ajustable. choix de noir, forêt ou marine. p.m.g.

COMBINAISON DE SKI NYLON IRIDESCENTE
169.95
rég. 249.95

une chaude combinaison en nylon texturé iridescent violet. forme ceinturée avec capuchon amovible. tailles p.m.g.

BANDEAUX DE SKI
6.99
rég. 9.00

toute une collection de bandeaux pour le ski en pure laine, tricot jacquardé aux coloris variés. taille unique.

COL ROULÉ DE SKI
17.99

idéal sous tous les vêtements de ski, le pull fin jersey 55% coton, 45% polyester, col roulé. couleurs et grandeurs assorties.

MAGASINEZ AUJOURD'HUI DE 9 H 30 À 21 H 00
DES RABAIS EXCEPTIONNELS DANS TOUS NOS RAYONS!

la maison **simons**
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

AVENTURE

ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!



LIVRAISON GRATUITE



MÊME LE DIMANCHE!

Détails en magasin

NE PAYEZ RIEN AVANT

OCTOBRE 95

AUCUN DÉPÔT, AUCUN INTÉRÊT, AUCUN PAIEMENT, MÊME SUR LES TAXES!

PAS DE FRAIS CACHÉS!

PAS DE PAIEMENTS MENSUELS!

PAS DE FRAIS D'ADMINISTRATION!

SUR PRODUITS SÉLECTIONNÉS. SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. DÉTAILS EN MAGASIN

HÂTEZ-VOUS ET VENEZ PROFITER DE LA SUPER

LIQUIDATION

LIQUIDATION DE TÉLÉVISEURS: 1 JOURNÉE SEULEMENT

SANYO



UN 25" STÉRÉO AU PRIX D'UN 20"

26"/25" STÉRÉO
• Affichage à l'écran
• Télécommande
• Entrée audio/vidéo

499⁰⁰

RCA

RABAIS 200\$



35" STÉRÉO

37"/35" STÉRÉO
• Image sur image
• Télécommande Master Touch™
• Réducteur de bruit dbx
• Contraste maximum
Rég: 1899.00

1699⁰⁰

SANYO



RABAIS 40\$
20" STÉRÉO

21"/20" STÉRÉO
• Affichage multilingue à l'écran
• Décodeur de sous-titres
• Syntonisateur 181 canaux
• Télécommande toutes fonctions
• Programmation automatique
Rég: 439.00

399⁰⁰

RCA



RABAIS 60\$
19" STÉRÉO

20"/19" STÉRÉO
• Télécommande "ChannelLockmd"
• Horloge, minuteries sommeil
• Étiquetage des canaux
• Saut de commerciaux
Rég: 449.00

389⁰⁰

MITSUBISHI



RABAIS 50\$
20" STÉRÉO

21"/20" STÉRÉO
• Télécommande unifiée multi-fonctions
• Rappel du dernier canal
• Convertisseur 181 canaux
• Programmation automatique
Rég: 449.00

399⁰⁰

RCA



RABAIS 100\$
25" STÉRÉO

26"/25" STÉRÉO
• Télécommande universelle Master Touch™
• Panneau A/V 5 prises avec connecteur S-Video
Rég: 599.00

499⁰⁰

RCA



RABAIS 100\$
27" STÉRÉO
IMAGE SUR IMAGE

29"/27" STÉRÉO
• Télécommande universelle "Master Touch"
• Écran à contraste optimal
• Affichage à l'écran bilingue
Rég: 799.00

699⁰⁰

HITACHI



RABAIS 100\$
26" STÉRÉO

28"/26" STÉRÉO
• Définition de 600 lignes
• Réducteur de bruit "DBX"
• Entrées audio/vidéo
• Sortie audio variable
• Télécommande
Rég: 699.00

599⁰⁰

SONY



RABAIS 50\$
27" STÉRÉO

29"/27" TRINITRON STÉRÉO
• Ultra-noir améliorant le contraste et absorbant la lumière ambiante de la pièce
• Menu à l'écran pour réglage facile audio et vidéo
Rég: 849.00

799⁰⁰

HITACHI



RABAIS 150\$
31" STÉRÉO

33"/31" STÉRÉO
• Définition horizontale 650 lignes
• Tube écran asphérique à haute performance
• Stéréophonie "MTS"
• "Surround Sound"
Rég: 1298.00

1148⁰⁰

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock dans la même région.

<p>SUPERMAGASIN</p>	<p>BOUTIQUE PLUS AVEC CLUB VIDÉO</p>	<p>PLUS DE 80 POINTS DE VENTE À TRAVERS LE QUÉBEC</p>
<p>Centre Commercial Place Lebourgneuf</p>	<p>Galeries Chagnon</p>	<p>Boutiques de Québec et de la région</p>
<p>5500 boul. Des Gradins Québec 628-5500</p>	<p>300, Côte Passage Lévis 835-5500</p>	<ul style="list-style-type: none"> Galeries de la Capitale Galeries Chagnon Place Fleur de Lys Place Laurier Place du Royaume-Chicoutimi Centre Rivière-du-Loup Carrefour St-Georges-de-Beauce La Grande Place-Rimouski
<p>INCLUANT GARDERIE ET ÉLECTROMÉNAGERS</p>	<p>AU REZ-DE-CHAUSSÉE, PRÈS DE LA CAISSE POPULAIRE DE LÉVIS</p>	

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE SOLEIL

Mise en garde de la Conférence des évêques La réforme sociale doit épargner les démunis

OTTAWA (PC) — La réforme fédérale des programmes sociaux ne doit pas être réalisée aux dépens des plus démunis, prévient la Conférence des évêques catholiques du Canada.

«S'il faut réduire le déficit, ne faisons pas porter le fardeau par les plus mal pris, ceux qui profitent le moins de nos structures économiques actuelles» préviennent les évêques dans un message pastoral diffusé hier.

La réforme des politiques sociales canadiennes ne doit pas être motivée d'abord par la lutte contre le déficit, insistent les évêques. Les programmes doivent mieux servir ceux et celles qui en ont le plus besoin, disent-ils.

Le message des évêques constitue leur contribution à l'actuel débat sur la réforme des programmes sociaux, comme l'assurance-chômage et l'aide sociale. Mais il arrive un peu tard dans le processus, ce qui pourrait en atténuer l'impact.

Un comité de parlementaires chargés de réviser les politiques sociales a déjà mis fin à ses audiences publiques et devrait

remettre ses recommandations au ministre des Ressources humaines Lloyd Axworthy le mois prochain.

M. Axworthy a dévoilé en octobre dernier un document de travail qui exposait les options possibles pour le réaménagement du système de sécurité sociale canadien.

Mais les évêques affirment que bien avant que ce document ne soit rendu public, le ministre Axworthy et celui des Finances, Paul Martin, avaient orienté tout le processus de réforme sur la réduction des dépenses de quelques milliards de dollars, argent qui serait ensuite affecté à la réduction du déficit.

«Les pauvres auront-ils à craindre plus que les autres les résultats de la réforme des programmes sociaux? Les exigences du secteur financier auront-elles préséance sur les droits des travailleurs pris au piège d'emplois précaires et mal payés, ou sur les droits de jeunes qui se débattent pour payer leurs études?»

L'endettement fédéral actuel,

ajoutent les évêques, est le résultat de l'échec de politiques économiques, pas des dépenses sociales.

Ils souhaitent que le gouvernement fédéral développe une stratégie pour créer des emplois à temps plein, au lieu de se contenter de changements techniques aux programmes sociaux existants. Ils préconisent aussi des politiques sociales et fiscales mieux adaptées à la situation économique actuelle, pouvant contribuer à réduire l'écart entre les riches et les pauvres.



Policiers haïtiens formés par la GRC

Estine Baggan et Durand Rosali, à droite, fraternisent avec Jackson Victoria et Deyalus Elsa, à gauche, lors de la graduation, hier, de 22 membres (hommes et femmes) d'équipes de policiers haïtiens formés à l'Académie de la GRC, à Régina.

■ Grève chez GM de Boisbriand

BOISBRIAND (PC) — L'usine de la compagnie General Motors à Boisbriand est fermée depuis 15h, hier, à la suite d'un arrêt de travail des employés qualifié d'illégal par la direction de l'entreprise. Le porte-parole de GM, Marc Osborne, n'a pas voulu préciser le nombre d'employés impliqués, mais il a déclaré que la compagnie demanderait une injonction dès aujourd'hui pour forcer les syndiqués à reprendre le travail.

GRANDE LIQUIDATION AVANT INVENTAIRE 50 à 70% de rabais

50% sur tous nos manteaux, tailleurs, coordonnés et collections des fêtes

Aussi une sélection de :

Tailleurs	valeur jusqu'à 895*	pour	199\$
Jupes	valeur jusqu'à 250*	pour	69\$
Robes	valeur jusqu'à 400*	pour	99\$
Chandails	valeur jusqu'à 300*	pour	89\$

Toutes taxes incluses

Tailles 6 à 18 ans

* Les impers doublés sont exclus de cette promotion.

Simone Paris

LE PRÊT-À-RAVIR

2848, chemin Ste-Foy, Ste-Foy (près de l'Hôpital Laval) 656-1902

• Il reste encore quelques modèles • Dernier rappel!

Vous avez encore la chance de profiter de notre offre de financement et de nos prix spéciaux sur des ensembles d'Apple, n'attendez plus!

LC 575 et StyleWriter II



4 Mo de mémoire vive
Disque rigide 160 Mo
Moniteur couleur
Clavier et souris
Imprimante StyleWriter II
Logiciel ClarisWorks

De la couleur?
StyleWriter 2400
+300\$
en échange de la StyleWriter II à l'achat d'un ensemble en promotion

2049\$

• L'avantage Click! •

Ne payez qu'en mai 1995 et obtenez 3 heures de formation gratuite*

Nouvel horaire
lun. au merc.: 9h à 17h30
jeu. et ven.: 9h à 21h
sam. et dim.: 10h à 17h

Click!

DIVISION DÉTAIL DE MICRO LOGIC
2786, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (418) 654-0506



Concessionnaire autorisé

* Formation et financement disponibles sur produits sélectionnés seulement, dépôt de 20% sur financement, sujet à approbation de crédit, détails en magasin. Offre valide jusqu'au 15 janvier 1995 ou jusqu'à épuisement des stocks. Prix sujets à changement sans préavis, photos à titre indicatif seulement. Apple, le logo d'Apple, LC et StyleWriter sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

COMMENCEZ À PAYER DANS

TAN

GRAND SOLDE ANNUEL



Vous recherchez des canapés aux lignes sobres et traditionnelles; des canapés qui vous apporteront ce confort tant mérité? Alors voici servi avec ce mobilier de salon en cuir véritable de couleur bordeaux! Une élégante bergère inclinable de style «Queen Ann» complète bien ce mobilier de salon.

- Canapé 2 places 1 995\$
- Canapé 3 places 2 895\$
- Aussi disponible en noir, taupe ou vert forêt.
- Bergère inclinable 695\$
- Vaste choix de tissus à partir de 649\$ et de cuirs à partir de 1 195\$

*12 janvier 1996 - Conditionnel à l'approbation du crédit - Acompte 30%

LA GALERIE DU MEUBLE

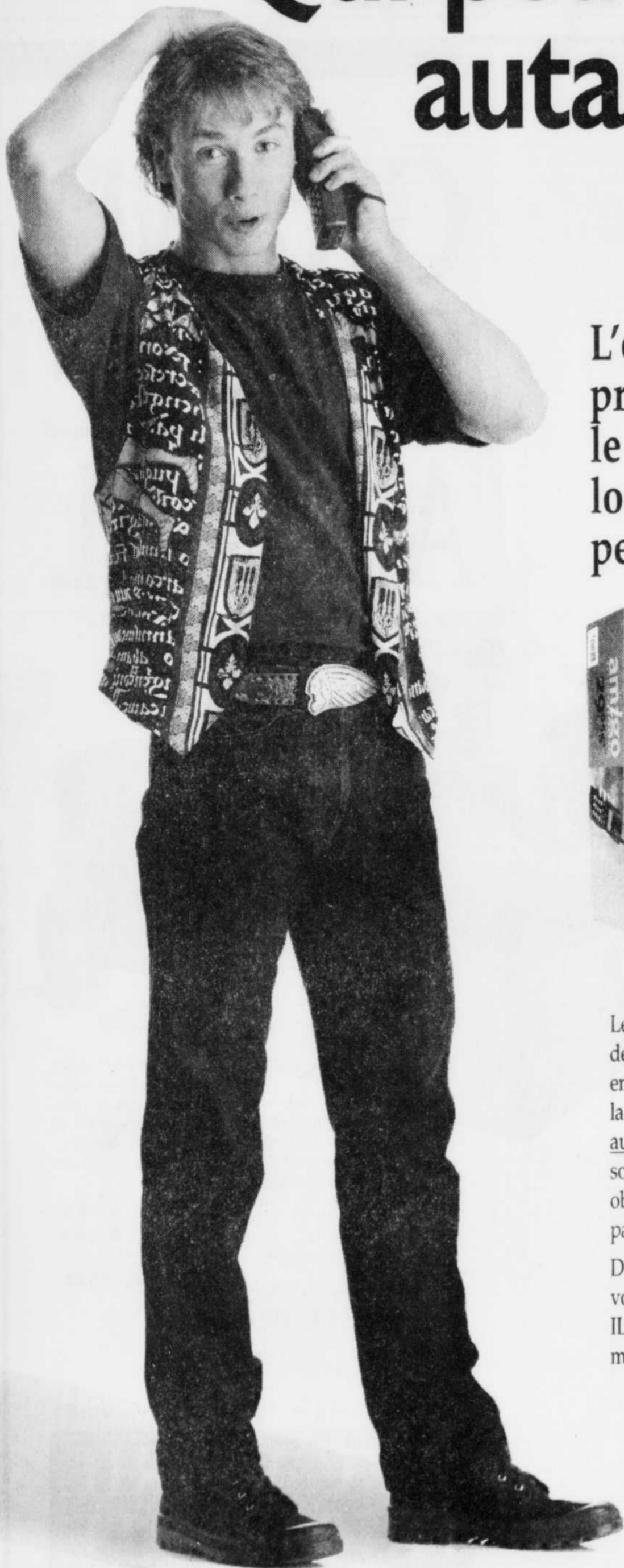
5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Québec. Tél.: 681-0171
CONTEMPORAIN: 18, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-0171
ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-4101
CUR NO 1: 2960, boul. Laurier, Ste-Foy. Tél.: 653-6761
SOFA DESIGN: 9, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-2302
HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 9 H À 17 H 30 • JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 12 H À 17 H
Service de décoration offert gratuitement et livraison gratuite partout en province

« 12 mois d'appels gratuits en soirée? »

Qui peut en dire autant! »

Offre prolongée jusqu'au
15 JANVIER 1995



L'offre Amigo de Noël :
procurez-vous un Amigo avant
le 31 décembre 1994 et vos appels
locaux en soirée seront gratuits
pendant 12 mois!



À partir de
19⁹⁵
par mois.
En sus,
frais d'appel
le jour*.

Le téléphone cellulaire Amigo est le cadeau de Noël dont tout le monde parle! En effet, en vous procurant un téléphone Amigo d'ici la fin de l'année, Cantel ne vous fera payer aucuns frais pour vos appels locaux en soirée pendant 12 mois. Et ce, sans vous obliger à un contrat à long terme*. N'est-ce pas là une offre à clouer le bec?

De plus, avec le service Personnel Amigo, vous obtenez du temps d'antenne local **ILLIMITÉ** le week-end... sans frais supplémentaires!

N'attendez pas! Mettez tout de suite la main sur un téléphone Amigo car cette offre exceptionnelle prend fin le 31 décembre!

CANTEL
amigo^{MC}

On a toujours besoin d'un Amigo!

Cette offre s'adresse également aux utilisateurs actuels du service Amigo.
Pour plus d'informations, composez le 1 800 477-4537.

En vente partout!

GE Magasin-Entrepôt DIRECT

LA CABINE TELEPHONIQUE

biz

la Saie

EATON

CANADIAN TIRE

Radio Shack

MARK

Zellers

AVENTURE

BUREAU EN GROS

VITRO PLUS

Multitech

silencieux Speedy freins

Pilon

CANTEL Centres de communications

*Appels locaux en soirée gratuits du lundi au vendredi de 20 h à 7 h. Frais d'interurbain en sus. Engagement minimum de 4 mois. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion.

À l'université Laval

Nouveau code de conduite pour les administrateurs

QUÉBEC — Un manquement grave au nouveau code de conduite des administrateurs de l'université Laval peut aller jusqu'à entraîner le renvoi du coupable. Sanction, cependant, qui était déjà prévue aux statuts et règlements de l'institution, explique son secrétaire général, M. Jacques Genest.

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

« Ce qu'ajoute ce code, dit M. Genest, c'est une énumération explicite des règles du jeu déjà

évoquées dans les statuts d'emploi. Et il nous fournit l'occasion de pouvoir envoyer un texte d'éthique formel à tout nouvel administrateur qui est embauché. »

L'université Laval expédiait un communiqué de presse, en fin de journée mardi, pour annoncer que son conseil d'administration avait clos l'année 1994 en adoptant un code de conduite à l'intention de ses administrateurs.

Ce qu'avaient déjà fait la plupart des autres universités du Québec avant elle.

200 personnes concernées

Le nouveau code de conduite concerne quelque 200 personnes coiffées du titre de membre du conseil d'administration, de recteur, vice-recteur, doyen, directeur

de département, etc. Ce code interdit notamment d'utiliser les biens et services de l'employeur à des fins personnelles.

« Comme par exemple d'envoyer ses cartes de Noël avec les timbres de l'université », illustre M. Genest. Il s'attaque aussi aux péchés de favoritisme et de trafic d'influence.

Interdiction formelle également de tirer avantage de son poste d'autorité ou de faire servir à ses propres fins une quelconque information confidentielle émanant du conseil d'administration de l'institution.

Par ailleurs, M. Genest affirme qu'il ne faut pas associer l'adoption de ce code de conduite à une période de laisser-aller particulièrement notoire.

Les religieux de Saint-Vincent-de-Paul fêtent leurs 150 ans

QUÉBEC — C'est un retour aux sources que feront les religieux de Saint-Vincent-de-Paul en fin de semaine à Québec, lors d'un colloque soulignant le 150e anniversaire de la congrégation.

La communauté religieuse s'est implantée à Québec en 1884.

par ROBERT LAFLAMME
de la Presse canadienne

À cette occasion, plusieurs groupes religieux et des laïcs se joindront aux religieux de Saint-Vincent-de-Paul des six villes du Québec et de l'Ontario: Québec, Montréal, Longueuil, Donnacona, Jonquière et Ottawa. Au total, 120 personnes se rassembleront à l'université Laval demain et samedi.

« Ce sera l'occasion pour nous de s'inspirer de notre fondateur Jean-Léon Le Prevost en retraçant l'histoire de la communauté, affirme le père Georges-Albert Boissinot.

La communauté religieuse n'est pas différente des autres: ses membres sont vieillissants et la relève est presque inexistante. L'âge moyen des religieux est supérieur à 60 ans, souligne le père Boissinot. La congrégation Saint-Vincent-de-Paul a été fondée à Paris, en 1845 par le laïc Jean-Léon Le Prevost dans le but d'aider les jeunes. Ce n'est que cinq ans plus tard que le premier prêtre Henri Planchat y a fait son arrivée. Le Prevost lui-même n'a été ordonné prêtre qu'en 1860, à l'âge de 57 ans.

Cours du soir HIVER 1995

ÉDUCATION SPÉCIALISÉE			
L'éducateur spécialisé et la relation aidante (P.N.L.)	45 h	Intensif sam.-dim	185 \$
Techniques de communication (P.N.L.)	45 h	lundi	185 \$
LANGUES			
Espagnol I	45 h	lundi	180 \$
Espagnol II	45 h	mercredi	180 \$
Espagnol IV	45 h	mardi	180 \$
TOURISME			
Agence de voyage	60 h	mardi	180 \$
Le métier de guide touristique et d'accompagnateur de groupes	60 h	lundi	225 \$
Guide touristique I (L'industrie touristique I Analyse touristique des faits culturels)	105 h	mardi et jeudi	250 \$
Les systèmes de réservation	60 h	mercredi	250 \$
Les grandes destinations touristiques du monde I (Amérique Nord)	30 h	mercredi	100 \$
Les grandes destinations touristiques du monde III (Europe)	30 h	jeudi	100 \$
Premiers soins	45 h	mercredi	175 \$
GESTION HÔTELIÈRE			
Gestion en restauration	60 h	lundi	160 \$
Gestion et organisation hôtelières	60 h	mardi	160 \$
Promotion, vente et organisation des congrès	45 h	mercredi	150 \$
Systèmes et méthodes d'information en hébergement (H.I.S.-DESIG)	30 h	mercredi	150 \$
La production d'un plan d'affaires	45 h	mercredi	250 \$

INSCRIPTION: Mercredi et jeudi 11 et 12 janvier 1995 de 12 h à 19 h

DÉBUT DES COURS: Semaine du 23 janvier

Renseignements: (418) 683-1591

collège MÉRICI

755, chemin Saint-Louis Québec (Québec) G1S 1C1 (418) 683-1591

SAVOIR MIEUX COMMUNIQUER... ACTIVITÉS HIVER 1995

CAUSERIES

- Une communication bien faite... 11 janv. 20h
- Bien savoir ce que l'on veut... 17 janv. 20h

SÉMINAIRES

- Mieux savoir pour mieux vouloir... (2 jours) 28 et 29 janv. 9h à 17h
- Plaisir: moteur et récompense... 2 avril, 9h à 17h
- Phobias, trac et manies... 30 avril, 9h à 17h
- Écouter pour se comprendre... 11 juin, 9h à 17h

COURS

- Techniques de communication et PNL (45 heures) Les lundis soir du 23 janv. au 5 mai 95
- Relation aidante et PNL (45 heures) 18 et 19 fév. 11 et 12 mars et 25 et 26 mars 95
- Animation et PNL (45 heures) Dates à préciser

ATELIERS-RESSOURCES

- Au besoin

Jules Martel
Pédagogue - Praticien en PNL

META-CLEF
L'Institut de consultation et de communication

LE VRAI LANGAGE DE LA PERFORMANCE
Toutes les activités ont lieu au Collège Mérici, 755, chemin St-Louis, Québec
Pour plus de détails communiquez au (418) 683-1190

Fidèle aux traditions, Régina est heureuse de vous annoncer que la

VENTE TROTTOIR est de retour!

Groupe de ROBES Jusqu'à 510\$ SPÉCIAL 129\$	Groupe de VESTONS Jusqu'à 646\$ SPÉCIAL 79\$ à 199\$
Groupe de PANTALONS 172\$ réduit à 89\$ 279\$ réduit à 129\$	Groupe de COORDONNÉS 50% de réduction

VÊTEMENTS D'ÉTÉ réduits à des prix incroyables!

50% et plus*

* Sauf les tricots nouvellement arrivés

MannEquin
PLACE DE LA CITÉ
2600, boul. Laurier Sainte-Foy

OUVERT LE DIMANCHE de 13h à 17h

Vente AU RABAIS DE Janvier

épargnez 50%



SERVIETTE ÉPONGE MOELLEUSE
9.99
bain rég. 20.00

Grande serviette 27 x 50 contenant une livre et deux onces d'absorbante ratine pur coton pour vous envelopper de douceur. gamme complète de 12 coloris mode. main **6.99**, débarbouillette **3.99**

épargnez jusqu'à 33%



HOUSSE À COUETTE EUROPÉENNE
99.95
jumeau rég. 140.00

Animaux africains ou théâtre japonais, 2 imprimés exclusifs aux chauds coloris sur luxueuse percale pur coton. double **119.95**, grand **129.95**, tr. grand **169.95**, taies st. **29.95**, gr. taies **34.95** accessoires à coordonner.

épargnez jusqu'à 49%



COUETTE DUVET D'OIE BLANC
99.95
jumeau 22 onces rég. 195.00

Comparez nos prix pour une couette de poids généreux à canaux décalés éliminant les points froids. recouvrement pur coton blanc 230 fils. double 26 on **149.95**, grand 30 on **169.95**, tr. grand 36 on **199.95**

MAGASINEZ AUJOURD'HUI DE 9 H 30 À 21 H 00
PROFITEZ DE LA VENTE DE JANVIER DANS TOUS NOS RAYONS!

la maison **simons**
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC



ÉDITORIAL

Les lapins de la fonction publique

Ceux qui formaient le gouvernement de 1989 à 1994, à commencer par l'actuel chef de l'opposition, Daniel Johnson, alors président du Conseil du Trésor, se vantaient de leur courage et de leur capacité de prendre des décisions difficiles: ils coupaient, certifiaient-ils, dans l'effectif de la fonction publique.

Le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec et celui de la fonction publique criaient aux loups: la qualité des services à la population diminuait faute de personnel suffisant. Foutaise! Il leur faudra donc trouver une autre justification pour la détérioration de leurs services. Les syndicats ont ainsi concouru à faire croire aux contribuables que des efforts étaient réellement faits pour diminuer le tour de taille de l'appareil de l'État, se faisant les complices du discours politique.

Les données statistiques publiées par LE SOLEIL sur la croissance au contraire des effectifs au cours de cette période illustrent bien l'échec total du gouvernement Bourassa dans son objectif de rationalisation: une augmentation de l'effectif régulier de 4700 entre 1989 et mars 1994 alors que le personnel occasionnel chutait de seulement 1300 au cours de la même période. Les deux catégories confondues, la région administrative de Québec s'en tire avec un gain net de 800 emplois réguliers, ce qui vient détruire un autre mythe.

Ce n'est qu'à compter de 1995 que les premiers effets des orientations prises en fin de mandat l'an dernier par l'ex-ministre André Bourbeau devraient être mesurés. Le gouvernement du Parti québécois met déjà toutefois la pédale douce dans l'application de mesures de compression en raison de la campagne préférentielle. Il a de plus un fil à la patte à la suite de l'appui non équivoque donné par la direction syndicale des fonctionnaires durant la récente campagne électorale. Dans la région de Québec, l'humeur des employés gouvernementaux à l'endroit du «boss» détermine trop souvent leurs choix politiques, même ceux qui devraient être les plus fondamentaux. Nous sommes donc encore bien loin d'une confirmation de la «tendance lourde» à la chute de l'effectif qu'appréhendait la présidente du SFPQ, Danielle-Maude Gosselin.

L'incapacité des gouvernements de réduire véritablement l'effectif et d'accroître la productivité de leurs employés explique en partie leur inaptitude à lutter contre la hausse constante des déficits. On peut se demander qui réussira là où les Yves Bérubé, sous le Parti québécois et les Paul Gobeil et Daniel Johnson ont échoué.

Les tableaux sur l'évolution du nombre de fonctionnaires par régions administratives démontrent bien par ailleurs que les engagements répétés sur la décentralisation des services ne se sont jamais transposés dans la réalité. Dans trois cas, des diminutions du nombre de fonctionnaires réguliers ont même été enregistrées et au total, l'augmentation du personnel en régions rejoint les proportions constatées pour Québec sans plus. L'État n'est pas plus près des citoyens qu'auparavant et le nouveau gouvernement a tout à faire de ce côté. Il faudra s'assurer que le programme ambitieux qu'il s'est tracé à cet égard et qui semble reposer sur une réelle volonté politique ne s'accompagnera pas d'une croissance encore plus importante de la fonction publique devant les difficultés qu'il rencontrera à déplacer des fonctionnaires vers les régions, ce qui est toujours le cas.

Le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier et la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain ont tout à fait raison. Plusieurs centres de décisions des ministères et des sociétés d'État ont été déplacés vers Montréal au fil des ans, et les exécutants sont demeurés à Québec. Il faut ramener les décideurs à Québec, la capitale, et rapprocher ceux qui donnent des services directs à la population de leurs clientes, ce qui n'est absolument pas incompatible.

J.-JACQUES SAMSON

Témoignage

Le dernier des Mohicans

par MICHEL BELLEMARE

De la même façon que l'on n'appelle pas «fleuve» un ruisseau, je crois qu'il est erroné d'appeler «nation» une tribu amérindienne. Pour vous faire comprendre l'absurdité de ce concept, j'utiliserai un exemple extrême.

Si le «dernier des Mohicans» vivait aujourd'hui, pourrait-il revendiquer et obtenir le statut de «Première Nation» pour lui tout seul?

Pourrait-il à titre de nation: — Traiter d'égal à égal avec les autres nations de la Terre comme le Canada, la France ou l'Angleterre? — Revendiquer les terres occupées jadis par les Mohicans? — Établir ses propres lois, faire des traités ou des ententes commerciales avec les autres pays?

Il y a aussi le côté racial qui entoure tout ceci et qui m'agace profondément. Nous trouvons naturel d'accorder le statut de nation à un groupe d'environ 2000 individus de race amérindienne, alors qu'il serait tout à fait farfelu de considérer comme

telle une communauté québécoise de même importance.

Ceci dépasse les vagues considérations philosophiques; les intérêts économiques en jeu sont énormes. Dernièrement, j'ai appris qu'un individu s'était enregistré auprès de l'impôt comme religion. Le fait que cette «religion» ne compte qu'un adepte n'a pas semblé importer les fonctionnaires du fisc. Ils ont attribué les déductions fiscales «d'institution religieuse» à cet individu.

Si le nombre d'individus composant un groupe n'a pas d'importance, je songe à demander le statut de nation. Je désire être traité comme l'unique représentant du peuple des Michel Bellemare.

Tôt ou tard il faudra répondre à cette question: «À quel moment un groupe d'individus devient-il un peuple, une nation?» J'ose espérer qu'alors le gros «bon sens» fixera les limites du concept de nation.

M. Michel Bellemare est de Beauport

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur
GILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

Point de vue

Une école sans distinction d'origine et de croyance

par HENRI LABERGE

(Lettre au ministre M. Jean Garon)

Vous êtes déjà saisi des irrégularités commises lors de la confection de la liste électorale à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Des irrégularités du même ordre ont pu être commises à la CECQ et dans d'autres commissions scolaires. À la CEPGM, on n'a procédé à aucun recensement systématique, les électriques ou électeurs potentiels étant simplement invités à s'inscrire par téléphone.

Les articles 39 et 40 de la Loi sur les élections scolaires font obligation au président d'élection (généralement le directeur général de la commission) de dresser la liste électorale et d'y inscrire le nom des personnes qui ont le droit de voter à l'élection des commissaires. Ce sont les articles 12 à 18 qui indiquent quelles sont ces personnes ayant droit de vote.

Il s'en dégage clairement que toute personne ayant la qualité d'électeur telle que décrite à l'article 12 doit pouvoir voter dans une des commissions scolaires du territoire où elle est domiciliée, peu importe qu'elle soit catholique, protestante, qu'elle appartienne à une autre confession ou qu'elle n'ait aucune religion.

Si elle n'est ni catholique ni protestante, elle a droit de vote soit à la commission scolaire où elle a inscrit ses enfants, soit à la commission scolaire de son choix (dans le cas où elle n'a pas d'enfant inscrit à l'école publique). C'est donc dire qu'en privant de leur droit de vote, comme on l'a fait notamment à la CECM, les citoyennes et citoyens qui ne sont ni catholiques ni protestants, on a violé la lettre et l'esprit de la loi en même temps que les dispositions de la Charte des droits et libertés de la personne, qui protège le droit à l'égalité sans égard à la religion de chacun.

Si nous dénonçons les violations à la Loi sur les élections scolaires qui ont causé des injustices à l'égard des personnes autres que catholiques et protestantes, nous continuons à affirmer que cette loi est mauvaise et doit être corrigée. Elle relève du même esprit ségrégationniste que sa grande soeur, la Loi sur l'instruction publique.

Il est aberrant, par exemple, que l'exercice d'un droit civique aussi fondamental que le droit de vote aux élections scolaires puisse dépendre de l'affiliation religieuse de la personne concernée ou de la déclaration qu'elle en fait. Or ce sont bien les dispositions de la loi

elle-même et le système ségrégationniste sur lequel elle s'appuie qui produisent cette aberration.

Nous estimons particulièrement odieuses les dispositions de l'article 18 qui ont pour effet d'empêcher les protestants, et seulement eux, de voter à une commission scolaire catholique ou pour catholiques alors même que leurs enfants y seraient inscrits et qu'ils y paieraient leurs taxes et d'empêcher les catholiques, et seulement eux, de voter à une commission scolaire protestante ou pour protestants alors même que leurs enfants y seraient inscrits et qu'ils y paieraient leurs taxes.

Vous savez très bien, monsieur le ministre, que, puisque les unions entre catholiques et protestants ne sont pas interdites, il arrive effectivement que des catholiques puissent inscrire leurs enfants à l'école protestante et que les protestants puissent inscrire les leurs à l'école catholique. En attendant que soit supprimée la structuration confessionnelle des commissions scolaires, la règle établie par l'article 15 voulant que chacun puisse voter à la commission où sont admis ses enfants devrait, à tout le moins, s'appliquer aux catholiques et aux protestants comme elle s'applique

d'ailleurs aux juifs, aux musulmans, aux hindous, aux agnostiques et aux athées.

Au-delà des défauts évidents de la Loi sur les élections scolaires, c'est le système même des commissions scolaires confessionnelles qui doit être remis en cause, de même que l'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867 qui en assure la pérennité. Le mauvais compromis entre l'école publique commune et l'école ségrégationniste à base confessionnelle mis au point entre 1841 et 1846 et coulé dans le béton en 1867 nous cause de plus en plus de problèmes.

Le temps n'est-il pas venu, dans un Québec maître de ses choix, d'opter enfin pour l'école de quartier ouverte à tous les enfants qui y résident sans distinction d'origine ou de croyance? Le temps n'est-il pas venu de permettre aux petits catholiques, aux petits protestants, aux petits juifs, aux petits musulmans, aux petits hindous et à ceux qui n'ont pas de religion de se retrouver ensemble, de se côtoyer, d'apprendre à se connaître et à construire ensemble une société qui les inclut tous?

M. Henri Laberge est président du Mouvement laïque québécois

Votre Opinion

Le suicide du Dr Boutin

(À l'éditorialiste en chef)

En réponse à la lettre justifiant le suicide du Dr Boutin, je vous envoie mon opinion à ce sujet.

Promouvoir le suicide sous prétexte de libre opinion m'apparaît inacceptable et (encore) illégal dans notre société. Alors, quel but poursuivez-vous en publiant ce texte?

Vous savez bien que le suicide reste le geste ultime d'une personne arrogante.

Arrogante, parce que la «qualité de vie» nécessaire à M. Boutin implique que tous ceux qui ne l'atteignent pas, et ils sont nombreux, devraient se suicider.

Arrogante, parce que les citations de M. Boutin éliminent une bonne partie de notre population comme les jeunes enfants, les handicapés, les malades, les vieillards, etc. Voici les citations en question: «perte d'autonomie et éventuelle dégénérescence», «minimum de conscience de soi et de capacité d'interaction» et «tout être qui perd sa qualité d'être cesse d'être».

Enfin M. Boutin écrit: «On n'a pas le droit d'imposer sa morale ou sa religion à qui que ce soit.» Et du même souffle, son dernier peut-être, nous l'impose à cause de vous.

Je termine ici avec la même question: pourquoi ne clarifiez-

vous pas votre but en publiant la lettre du Dr Boutin?

Pierre Pignac
Québec

Quand l'illogisme est roi

(En réponse aux chroniques de Michel Vastel du 19 et du 21 décembre, dans LE SOLEIL)

Tout le monde sait que Michel Vastel a pour sport préféré de tirer à boulets rouges sur Jean Chrétien et son gouvernement libéral. C'est son droit. On se serait attendu, néanmoins, à ce qu'il y ait une logique interne à ses arguments. Tel n'est malheureusement pas le cas.

Le 19 décembre, Michel Vastel titre sa chronique «Serions-nous en régime totalitaire?» et la termine par la déclaration «Quelle chose me dit qu'en 1995, on trouvera qu'il (Chrétien) abuse de son pouvoir». Mais que trouvons-nous comme «preuves» pour ces accusations?

Vastel commence par se plaindre du petit nombre de projets de loi adoptés et écrit: «Qu'est-ce que le besoin d'interminables palabres pour créer les nouveaux ministères de...» Il ajoute que ces projets auraient été adoptés à Westminster en 24 heures. Curieux! Est-ce ainsi que légifèrent les régimes totalitaires?

Vastel continue en nous disant que ce gouvernement éparpille

ses députés et ses sénateurs «aux quatre coins du Parlement, ou du pays, dans de longues sessions de commissions parlementaires». Tiens, tiens! Encore de la consultation! Est-ce le propre des régimes totalitaires?

Plus loin, il nous informe que Paul (sic!) Manning lui avait dit «qu'il avait forcé le gouvernement à faire de la lutte au déficit et de la sécurité publique, ses priorités». Tiens! Un gouvernement totalitaire à qui on force une ligne de conduite?

Pour finir, Vastel constate que «en réalité, Jean Chrétien, premier ministre... laisse les mandarins gouverner à sa place». Connaissez-vous beaucoup de dictateurs qui cèdent leur place à d'autres?

Si ce n'était du titre, on aurait pensé qu'avec les arguments qu'il donne, Vastel se serait plaint de l'excès de consultation qui semble, pour lui, aboutir à de l'immobilisme!

Vastel ne semble pas savoir ce qu'est un régime totalitaire, parce que, heureusement pour lui, et pour nous, nous vivons au Canada, une des démocraties les plus convoitées de la planète.

Dans sa chronique du 21 décembre, Michel Vastel oublie qu'il avait qualifié le gouvernement de Chrétien de totalitaire. Cette fois, il se demande «Qui conseilla Jean Chrétien sur le Québec?». Comparant les

conseillers de Pierre Trudeau et ceux de Chrétien, à la veille d'un référendum, Vastel s'étonne que Chrétien n'ait pas plus de conseillers québécois francophones influents.

Est-il besoin de rappeler à monsieur Vastel que, contrairement à ce qui s'est passé du temps de Trudeau, ce n'est pas le Québec qui a mis Chrétien au pouvoir? Les députés québécois francophones sont plutôt rarissimes dans le parti au pouvoir. En dépit de cette carence regrettable pour le Québec, il est bien connu que pour le Canada, l'examen de la longue liste de conseillers que nous donne Vastel semble indiquer que Chrétien a essayé d'en trouver qui avaient au moins une connaissance du Québec. Il a même choisi comme directeur de son cabinet Jean Pelletier, qui n'est même pas député, puisque celui-ci a été défait, dans son propre comté, par une illustre inconnue.

Comment diable Vastel peut-il s'étonner de trouver autour de Chrétien moins de Québécois francophones influents que du temps de Trudeau? Le Québec a choisi «en bloc» d'élire le Bloc, oubliant qu'ainsi il se coupait des rênes du pouvoir.

Comme dit le vieil adage: «Comme on fait son lit, on se couche».

Monique Nemni
Québec

LES IDÉES DU JOUR

« Le sujet ne présente aucun élément d'une personnalité criminelle... »

Extraits de la décision de la Commission nationale des libérations conditionnelles rendue le 28 novembre 1994

Le sujet est actuellement âgé de 35 ans et a été condamné en 1987 à une peine d'emprisonnement à perpétuité avec éligibilité après dix (10) ans à la libération conditionnelle, pour trois (3) meurtres au deuxième degré et neuf (9) chefs de tentatives de meurtre (15 ans sur chaque chef). Le dossier, qui a donné lieu à de nombreux débats juridiques, s'est terminé le 7 novembre 1990, lorsque la Cour suprême du Canada a rejeté un appel sur sentence.

Il s'agit d'un dossier ayant pris naissance le 8 mai 1984 lors d'une introduction spectaculaire dans les locaux de l'Assemblée nationale du Québec, qui s'était soldée par les crimes ci-haut mentionnés.

Le sujet n'avait aucun antécédent judiciaire avant mai 1984 et n'avait jamais fait face à la justice.

Le sujet, qui était militaire en 1984, ne présente aucun élément d'une personnalité criminelle ou délinquante et a toujours véhiculé des valeurs pro-sociales.

Il bénéficie depuis juillet 1992 de diverses formes de permissions de sortir, qui ont été reconduites en juillet 1993 puis en avril 1994, sorties qui se sont jusqu'à maintenant toutes déroulées avec succès. Il a également bénéficié de placements extérieurs qui se sont tous très bien déroulés.

Le sujet a une conjointe avec laquelle il a développé une relation très bénéfique et, malgré l'aspect spectaculaire de ses crimes, a l'appui de la plupart des membres de sa famille à l'extérieur.



Denis Lortie, cédant poliment le passage à un policier, lors de son arrivée à son procès, au palais de justice de Québec.

Évaluations psychiatriques et psychologiques portant sur les facteurs de risque

La Commission a consulté les évaluations antérieures à celles mentionnées ci-dessous, lesquelles sont encore d'actualité. Les différents experts consultés dans votre dossier s'entendent généralement pour établir un diagnostic de personnalité obsessionnelle-compulsive alors qu'aucune pathologie majeure telle psychose ou trouble affectif majeur ou trouble de personnalité de nature antisociale, narcissique ou borderline n'est décelée. L'acting out explosif serait dû, de l'avis des différents experts, à un épisode décompensatoire sur un mode psychotique aigu.

La majorité des experts s'entendent également pour dire que le pronostic est favorable et que l'incarcération vous a permis de rétablir l'équilibre dans votre fonctionnement psychologique et à mieux composer avec vos tensions. Un élargissement progressif est généralement recommandé dans votre cas.

Les évaluations les plus récentes concluent qu'il n'y a aucune contre-indication à l'octroi d'une semi-liberté.

Évaluation psychiatrique datée du 5 mai 1992 (Dr A. Thibault):

« Globalement, M. Lortie nous paraît avoir cheminé tant sur le plan personnel que psychologique. Il s'est donné une identité positive et il a lessivé en bonne partie les séquelles carenciales qui l'habitaient, ainsi que leur impact dans sa vie. Il aspire à reconstruire sa vie sur des bases solides et positives et il a des bonnes chances d'y parvenir, attendu qu'il se réclamait déjà dans le passé des valeurs sociales reconnues et que, par ailleurs, le noyau morbide qui l'habitait a été en bonne partie évacué. »

Évaluation psychiatrique datée du 24 mars 1993 (Dr J. Lesage):

« Quoi qu'il en soit, ce qui importe, c'est que Monsieur ait développé une connaissance de lui-même qui va lui permettre de connaître les signes précurseurs de son agressivité et qu'il ait développé, comme je l'ai déjà dit, une capacité de l'exprimer de façon plus appropriée. »

A mon avis, Monsieur a bénéficié de tous les traitements possibles à cette étape-ci de son incarcération. En effet, il se trouve dans cette étape particulière que l'on retrouve chez tous les détenus qui ont entrepris une démarche psychothérapeutique valable; il n'a pas été confronté à la réalité autant extérieure qu'intérieure en même temps qu'il faisait celle-ci et il doit donc maintenant y être confronté tôt ou tard. Je ne vois pas de facteurs environnementaux qui pourraient influencer à court terme le risque de récidive. En effet, même lors de la commission de son délit, Monsieur montrait une accumulation de tensions depuis au moins un an et demi, de sorte qu'à mon avis on peut voir venir de loin le risque de récidive s'il continue d'être suivi de façon assez rapprochée bien sûr. Ce suivi devrait être fait idéalement par un psychologue ou en tout cas par un agent de gestion de cas qui se sentirait à l'aise d'aborder ce genre de problème. »

Évaluation psychiatrique datée du 13 juillet 1993, effectuée à la demande de Me M. Barrand-Allen (Dr P. Gagné):

« Actuellement, M. Lortie ne m'apparaît pas représenter un danger soit pour lui-même soit pour les autres. Il apparaît en paix avec lui-même, ne présente pas d'éléments dépressifs, n'a pas de projet irréaliste pour l'avenir qui pourrait l'amener à se décourager face à un échec éventuel. Il n'entretient pas de sentiment négatif contre qui que ce soit. Il s'est défait de sa position paranoïde soit sa position de victime en particulier victime de sa famille, victime du mauvais père. Dans l'éventualité d'une sortie, par exemple, dans le cadre d'un séjour dans une maison de transition, je suggérerais qu'il soit suivi sur une base régulière pour continuer à évaluer l'évolution de son état mental. »

Évaluation psychiatrique datée du 22 juillet 1994 (Dr A. Durivage):

« Une récidive sur le plan judiciaire semble hautement improbable. D'autre part, le meilleur facteur de prévention, si le sujet devait vivre des situations plus difficiles suscitant une turbulence intérieure, serait le maintien d'un lien thérapeutique à l'extérieur par le biais d'un suivi psychologique et/ou par le biais d'un suivi d'allure plus supportive avec son agent de libération le jour où le sujet se retrouverait à l'extérieur. »

Sur le plan clinique, l'ensemble de l'évaluation du cas et sa bonne évolution nous permettent de penser que le sujet est maintenant prêt à une ouverture plus grande vers l'extérieur et qu'une maison de transition pourrait être envisagée à ce stade-ci. »

Évaluation psychologique datée du 19 août 1994 (A. Therrien):

« Nous tenons à expliquer que, malgré un profil de personnalité marginal gravitant autour de traits obsessionnels-compulsifs, un individu peut, à travers la connaissance de soi, être capable d'identifier les signes précurseurs à une désorganisation psychique, à opérer des changements importants au sein de ses comportements et croyances et dans sa façon de composer avec les différents événements de sa vie. Monsieur Lortie a cheminé positivement à travers son séjour carcéral et a bénéficié de ressources professionnelles susceptibles de l'aider et de l'amener à comprendre son geste meurtrier. Également, nous croyons que les conditions dans lesquelles ce geste a été perpétré ne sont plus présents aujourd'hui et le risque que le sujet se retrouve dans une même situation psychique et contextuelle est faible. Et encore, nous croyons que le sujet est beaucoup plus équipé et alerte qu'il ne l'était en 1984. »

Nous tenons également à spécifier que la phrase de notre experti-



Le procès, en septembre 1984.

se de 1993 soit: « Il n'en reste pas moins que le mauvais Denis est toujours libre et latent, et risque, dans certaines circonstances particulières, de faire émergence avec force », n'a pas été très bien comprise. Nous parlions plus en terme de potentiel. La structure psychique a déjà été telle qu'il a posé des gestes graves et cela restera toujours inscrit dans sa structure

caractérielle. Nous n'avions alors pas mis suffisamment d'emphasis sur les « circonstances particulières » et sur les changements réels apportés par le sujet au cours des années. Chacun de nous, dans des « circonstances particulières » (guerre, deuil, abus physique, sexuel et psychologique, maladie, etc.) pourrait être, à différents degrés, « mauvais » ou plus ou

moins désorganisé.

Évaluation finale du risque

Depuis le début de votre sentence, vous avez participé à de nombreux programmes, dont Pensée positive, Contrôle de l'agressivité, Osmos, Action-Départ, Connaissance de soi, Apprentissage des habiletés cognitives et A la découverte de soi. Vous avez aussi participé à d'autres programmes visant la consolidation de vos acquis: cours dispensés par la CSST, contacts réguliers avec la représentante OpeX, programme exclusivement destiné aux personnes purgeant de longues sentences (cours axé sur l'éducation sexuelle et l'apprentissage ou la découverte des relations d'intimité).

Vous maintenez toujours votre poste de « leader » de votre unité d'habitation à l'établissement Sainte-Anne-des-Plaines, et vous continuez à fonctionner harmonieusement dans cette tâche.

Depuis de nombreuses années, vous avez bénéficié d'un suivi psychologique avec M. Serge Simard, qui vous connaît très bien et qui déclare dans son dernier rapport de suivi, daté du 18 novembre 1994, que vous êtes allé chercher

en institution tout ce que vous pouviez obtenir et que vous êtes maintenant prêt pour une nouvelle étape, soit un élargissement dans un milieu transitionnel. Le professionnel se déclare en accord avec les recommandations de votre équipe de gestion de cas.

Vous avez maintenu un contact soutenu avec votre conjointe et la fille de cette dernière par téléphone et par un programme de permissions de sortir avec et sans surveillance. Depuis le mois d'août 1994, conformément à la décision de la Commission, vous bénéficiez de permissions de sortir sans surveillance, à raison de 72 heures par mois. Vous êtes sorti à chaque mois chez votre conjointe, à l'exception du mois d'août où vous avez consacré une partie de vos heures à visiter votre famille à Québec. Toutes vos sorties se sont très bien déroulées et votre équipe de gestion de cas avait pris soin d'aviser de façon plus personnelle le bureau de surveillance de Québec, considérant qu'il s'agissait de votre première sortie sans surveillance dans cette région. Le rapport de surveillance relativement à cette sortie particulière fait état d'un déroulement positif.

Vendredi et samedi 6 et 7 janvier!
Le premier et le meilleur des «gratteux»!

Journées Aubaines mystère

10% à 25% de rabais!

UN SUPERCHOIX D'ARTICLES* À PRIX ORDINAIRE, DE SOLDE OU DE LIQUIDATION!

- Tenues et accessoires mode et chaussures pour femme, homme et enfant (chemises de ville pour homme exceptées) • Petits appareils d'hygiène personnelle • Articles ménagers
- Articles de sport • Lampes • Friandises, etc.

*Exceptions: consultez votre carte Aubaines mystère ou l'affiche en magasin.

30% à 50% de rabais!

UN ATTRAYANT CHOIX D'ARTICLES* À PRIX ORDINAIRE!

- Chemises de ville pour homme • Montres • Bijoux en perles de culture, rondes ou d'eau douce • Bijoux en argent fin et en jade • Bijoux mode • Gravures
- Literie • Oreillers • Serviettes • Articles-cadeaux
- Verres à pied • Linge de table, etc.

*Exceptions: consultez votre carte Aubaines mystère ou l'affiche en magasin.

50% de rabais

Sur le prix ordinaire des bijoux et des bagues en or 10 ct et 14 ct (à l'exception des boucles d'oreilles et des chaînes dont le prix vedette se termine pas 99 c. et des bagues à minidiamant à 39,99 \$) et des duos-sommeil (à l'exception de ceux marqués L'avantage des meilleurs prix).

Cette offre spéciale ne peut être combinée aux rabais de 10%, à 25% et de 30% à 50% des Aubaines mystère.

Pas de TPS

Tous les gros électroménagers Begumark et ceux de production nationale, ainsi que tous les télécouleurs, magnétoscopes, caméscopes et chaînes stéréo.

Nous vous accordons un rabais équivalent à la TPS.

Cette offre spéciale ne peut être combinée aux rabais de 10%, à 25% et de 30% à 50% des Aubaines mystère.

Les rabais Aubaines mystère de 10% à 25% et de 30% à 50% ne peuvent s'additionner.

LA BAIE Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

A 12
RIEN À PAYER AVANT LE 12 JANVIER 1996*

LA VENTE DU MILLION TOUT EST RÉDUIT!

COMMENCEZ À PAYER DANS

1 AN*

AUCUN COMPTANT • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT
 SUR TOUTE LA MARCHANDISE



FABRIQUÉ
 AU QUÉBEC



primiani inc.

Causeuse :

499\$

Fauteuil :

419\$

Sofa :

649\$

TRAITEMENT
 ANTI-TACHES
 DISPONIBLE
 Scotchgard

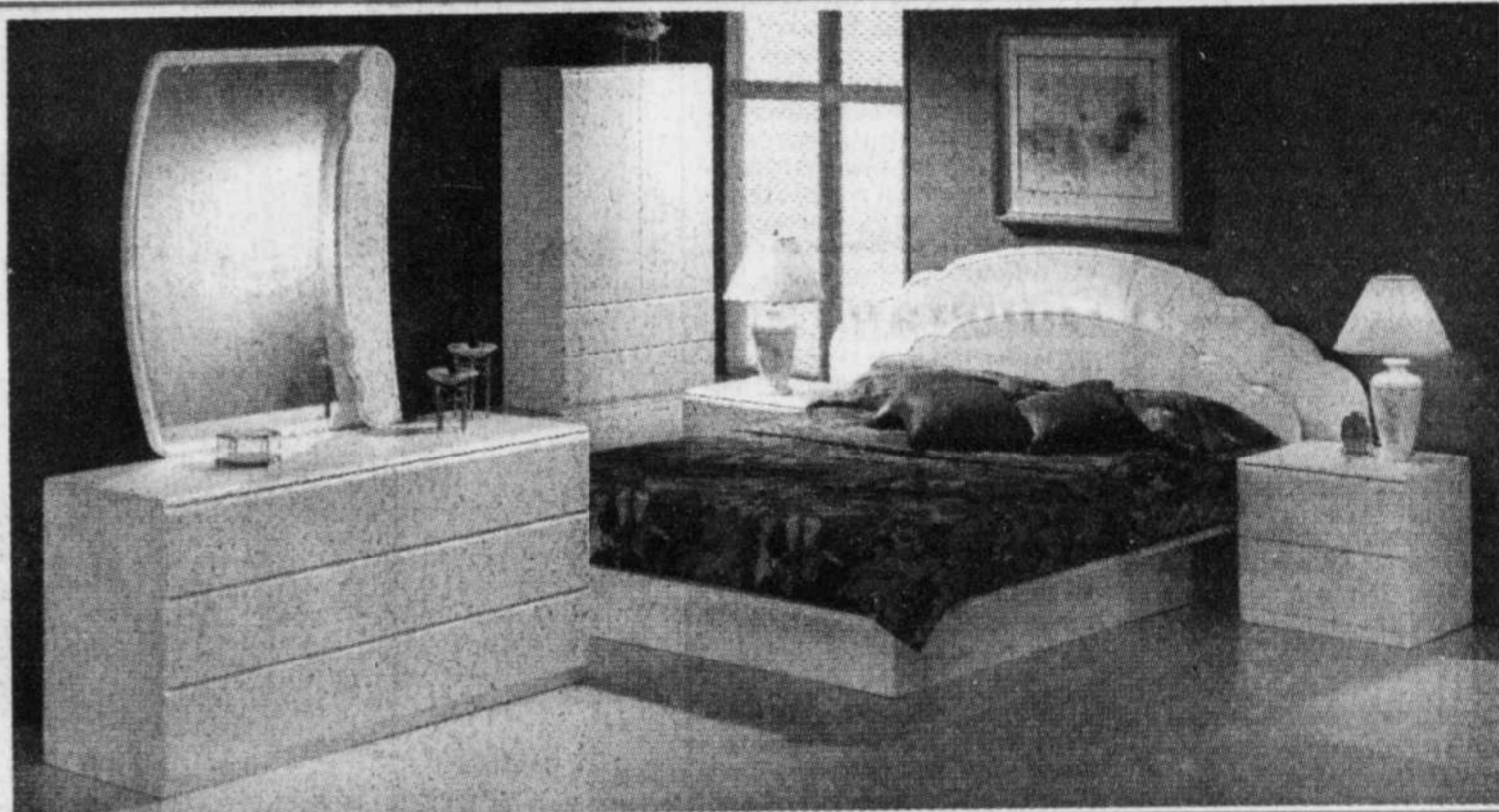
FABRIQUÉ
 AU QUÉBEC



LAURIER

1299\$

6 morceaux :



DISPONIBLE
 BLANC SUR BLANC

18
 pi cu



GENERAL ELECTRIC

RÉFRIGÉRATEUR
 (122096)

- Capacité totale : 18 pi.cu.
- 2 bacs à légumes et à fruits de conception spéciale (1 haute humidité) (1 basse humidité)
- 1 bac à viande
- Balconnets
- Porte en acier au fini granulé
- Disponible en blanc

749⁹⁵



DISPONIBLE
 BLANC SUR BLANC



CUISINIÈRE
 (141237)

- Four à nettoyage facile
- Éléments amovibles
- Porte en verre noir
- Disponible en blanc sur blanc

619⁹⁵

** Des gagnants à tous les 2 500 acheteurs. La possibilité de venir à la télévision avec Danielle Rainville pour gagner de 1 000 \$ à 10 000 \$ en bons d'achats chez Ameublements Tanguay. Règlements en magasin.



* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

Cartes de crédit acceptées.

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

FERMÉ
 Ter et 2 JANV. 95

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:
 5720, boul.
 Étienne-Dallaire
 (418) 833-4511

BEAUPORT:
 535, boul. Ste-Anne
 (418) 667-6282

LES SAULES:
 Carrefour Les Saules
 5150, boul. l'Ormière
 (418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
 2200, boul.
 des Récollets
 (819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
 822, boul. Ste-Anne
 (route 132)
 (418) 725-4411

CHICOUTIMI:
 1990, boul. Talbot
 (418) 698-4411